CAHIERS DE L'IRMAC

N° 2, 1993

DOSSIER

ESPACES PUBLICS DANS LES VILLES ARABES

Nabil BEYHUM et Jean-Claude DAVID

Projet soutenu par le programme Espaces Publics, PLAN URBAIN
Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer

IRMAC - Institut de Recherches sur le Monde Arabe Contemporain | GREMO - Groupe d'Etudes et de Recherches sur le Moyen-Orient

Maison de l'Orient méditerranéen
7 rue Raulin - 69365 LYON CEDEX 07
Tel. (33) 78 72 02 53
Télécopie 78 58 12 57 - 78 58 01 48

Responsable de la publication : Elisabeth Longuenesse

Photo de couverture : Place publique du centre-ville à Alep en été, après le coucher du soleil. (C. Delpal)

Dépôt légal : mai 1993
ISSN : 1168-3287

TABLE DES MATIERES



ESPACES PUBLICS DANS LES VILLES ARABO-MUSULMANES
RÉFLEXIONS MÉTHODOLOGIQUES

Jean METRAL

La question des Espaces Publics dans les villes arabo-musulmanes n'est pas neuve[1], mais elle reste problématique.

En schématisant beaucoup, on peut résumer ainsi l'état des connaissances sur le sujet :

1. Pour les orientalistes d'hier, l'Espace public, compris à la fois comme lieu de libre accès et espace de débat civique (modèle Agora, Forum), n'existerait pas dans la ville arabo-musulmane traditionnelle. Les lieux ouverts qu'on y observe seraient ceux aménagés par le prince qui en contrôlerait l'accès et ceux édifiés à des fins rituelles religieuses qui ne seraient que des espaces communautaires confessionnels. Aucune institution municipale n'ayant en charge les espaces de circulation, la voirie serait même l'objet d'empiètements privés, de privatisation. L'urbanisme occidental, importé ou imposé, aurait donc introduit les Espaces publics dans la ville arabe, perçue alors comme labyrinthique, spontanée, irrationnelle...

2. Plus récemment, les historiens des périodes médiévale (T. Bianquis), ottomane (R. Mantran, A. Raymond), et contemporaine (R. Ilbert), ont mis en évidence le caractère public des espaces centraux. Les souks sont des lieux d'intense circulation des personnes et d'échange généralisé des biens et des informations. En certaines circonstances, les espaces religieux, les mosquées par exemple, peuvent être le siège de débats largement ouverts sur les problèmes de la cité et raisonnablement argumentés. Les bains, les cafés, sont aussi des lieux accessibles à des publics mélangés. Dans la ville ottomane, tous les jardins ne sont pas privés...

3. Moins sensibles aux pratiques urbaines, certains juristes (B. Johansen) soulignent cependant la prééminence de la propriété privée des espaces urbains. La catégorie de "public", dans le sens de appartenant à tous (*res publica*), n'existerait pas en droit musulman. Ce qui pourrait être considéré comme ouvert à tous, ne serait, juridiquement, que ce qui n'appartient à personne (*res nullius*) et qui resterait, sous certaines conditions, toujours susceptible d'une appropriation privée. Dans la ville arabo-musulmane, l'Espace public ne serait donc que résiduel et instable.

***

Quelques propositions méthodologiques pourront, peut-être, éclairer et faire progresser le débat. D'usage courant et divers[2], la notion de "public" est polysémique. Pour saisir ses différentes significations, il convient de la soumettre à un examen critique, de la déconstruire pour la reconstruire, d'en faire une analyse en extension (par "le genre prochain"), en profondeur (dans l'histoire), sans oublier qu'elle relève aussi de plusieurs champs disciplinaires : juridique, géographique, urbanistique, sociologique, politologique... Sans entrer dans le détail de ces exercices critiques pour lesquels les

---

1 Voir bibliographie.

2 On parle communément de lieu public, de domaine public, de secteur public, de service public, d'opinion publique, d'ordre public, etc.

travaux de H. Arendt et de J. Habermas, ceux de J. Heers et des historiens[3], nous ont été d'un grand secours, nous avons retenu quelques suggestions de méthode, de caractère très général.

1. La notion d'Espace public ne peut être employée sans précautions théoriques comme analyseur des transformations des villes arabo-musulmanes contemporaines. Dans les villes du Proche-Orient aujourd'hui, se côtoient, se superposent, s'enchevètrent (voire s'opposent), plusieurs "modèles" et "types-idéaux"de la **Cité**, chacun étant défini par des valeurs et des concepts qui lui sont propres en partie, selon le contexte socio-culturel et la période historique : modèles arabo-musulmans, ottomans, occidentaux...; types-idéaux du port méditerranéen, du port du désert, de la ville de l'intérieur aux confins des zones agricoles et steppiques.

2. Il est donc nécessaire de situer les recherches sur les espaces publics dans une durée assez longue, afin de mieux qualifier ces modèles, de mieux identifier leur développement et leur inscription au cours du temps dans les espaces urbains et dans les pratiques des citadins en fonction des pouvoirs concomitants et successifs qui s'exercent sur la Cité. Car l'espace public n'est pas seulement espace d'accessibilité et de communication, il est aussi espace carrefour où se forment les rapports entre la société urbaine et l'État, où se construit le lien civique.

3. Enfin si l'Espace public ne peut être pensé en dehors du système de relations opposées et complémentaires qu'il entretient avec l'Espace privé, il semble cependant que pour l'analyse des villes du Proche-Orient aujourd'hui, cette position méthodologique nécessaire soit néanmoins insuffisante. L'exemple de Beyrouth nous rappelle avec violence que des espaces communautaires et peut-être même lignagers sont revendiqués, recomposés par la force des armes. Que sont ces Espaces communautaires et lignagers ? Peut-on les penser comme de simples catégories intermédiaires entre le Privé et le Public ? Est-ce possible dans le cadre d'un État confessionnel comme le Liban, ou dans le cadre plus général des États du Proche-Orient ? Quelles relations entretiennent ces Espaces communautaires et lignagers avec les "Espaces publics" ? Quelle est la nature de ces "Espaces publics" générés par les Espaces communautaires et lignagers ?

***

A partir de ces orientations méthodologiques succinctes, il est possible de définir plusieurs niveaux d'analyse thématique :

1. Du dedans au dehors, de la maison (*beit, dar*), au souk, comment se distribuent les différents espaces selon les rythmes urbains ? Comment les qualifier en fonction des pratiques des citadins ?

2. Quelles formes de sociabilités se mettent en place dans ces différents espaces ? Comment les acteurs y négocient-ils des identités multiples ?

3. Des civilités à la citoyenneté, quels sont les codes et règlements d'accessibilité, comment sont-ils produits ? Révoltes, insurrections urbaines, quel ordre public ?

Tout cela bien sûr ne fournit qu'un cadre abstrait et hypothétique qui sera testé, modifié, précisé à partir de villes : Beyrouth, la ville qui implose et Alep, la ville qui négocie son avenir avec discrétion.

Deux villes qui sont pour nous beaucoup plus que des objets d'étude.

Université Lumière Lyon 2
Maison de l'Orient Méditerranéen

---

[3] Voir bibliographie.

COMPOSITION ET RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS DANS LE CENTRE-VILLE

ESPACES PUBLICS, COMMUNAUTAIRES, PRIVÉS, DANS LA VILLE MOYEN-ORIENTALE (ALEP, BEYROUTH)

Jean-Claude DAVID, Nabil BEYHUM

Au printemps 1990, le Plan Urbain lançait un appel d'offres pour le financement de recherches en sciences sociales sur le thème "LA CONSTRUCTION SOCIALE DE L'URBANITÉ ET LA GESTION DES ESPACES PUBLICS". Nous avons alors répondu avec une proposition portant sur "La composition-recomposition des espaces publics dans la ville arabe". Le projet incluait une dimension historique, ainsi que l'approfondissement de deux études de cas, concernant les villes d'Alep et Beyrouth.

Le programme financé par la Plan Urbain dans le cadre de l'appel d'offres vient de prendre fin. Mais la réflexion sur ce thème se poursuit au sein de l'équipe.

Nous présentons ci-après la problématique de la recherche ainsi que le programme de travail, passé et à venir.

I - La recherche

L'espace public, lieu par excellence de la médiation, de l'échange et de la communication, est perçu dans les villes occidentales comme largement ouvert, régulier, équipé d'un mobilier varié et complexe. Face à une telle référence, la ville "arabe" traditionnelle, peu ouverte en apparence, est plutôt perçue comme "médiévale", avec tout ce que le terme contient de péjoratif et sous-entend de carence du public. Dans son expression moderne on se plaît en général à retrouver des références formelles occidentales. Dans leur dimension sociale, ces espaces publics sont souvent présentés comme le théâtre privilégié de manifestation de la "crise urbaine". La connotation négative qui entache ainsi la perception extérieure de l'espace public de la ville moyen-orientale n'est-elle pas liée en partie au fait que le concept même d'espace public est significatif dans le contexte socio-culturel et historique des villes occidentales dans lequel il a été défini ? Pourtant les espaces pour le public existent aussi hors du contexte occidental. Ne peuvent-ils être mis en place que par les mêmes processus, sous les mêmes formes et avec les mêmes pratiques ?

Dans la ville arabo-islamique médiévale et jusqu'au XIXème siècle, Dieu est "propriétaire" éminent de l'espace qui est généralement attribué, pratiqué et exploité au nom de l'Islam et de l'État musulman. Les chrétiens et les juifs n'ont pas le pouvoir de le diviser et de l'aménager ; il leur est juridiquement concédé, comme il l'est aux musulmans eux-mêmes, qui se regroupent aussi par communautés. N'existait-il pas à Beyrouth un

quartier des Maghrébins entre les quartiers juifs et chrétiens? Le quartier juif n'est-il pas aujourd'hui colonisé par les Kurdes ?

Les formes juridiques qui organisent l'espace public dans la ville moyen-orientale ont cependant toujours été investies par des pratiques reformulant leur sens premier. Le type d'État en place, les organisations communautaires, les activités économiques, les conflits et les intérêts ont largement contribué comme partout ailleurs à façonner l'espace de la ville et à l'aménager. Ainsi le droit d'accès des non musulmans est-il reconnu non seulement dans leurs espaces communautaires mais aussi dans les espaces du public, notamment les souks centraux. L'espace du public dans le centre-ville moderne d'Alep par exemple, peut être encore défini comme non communautaire, non islamique et masculin. Les clivages et exclusions y sont encore définis en fonction du sexe et d'un niveau de citadinité : les ruraux y sont indésirables ou en sont partiellement exclus.

La différence essentielle entre la ville traditionnelle et la ville moderne n'est sans doute pas dans l'occidentalisation formelle des espaces, ni dans l'évolution des critères d'accessibilité de l'espace aux femmes et aux étrangers à la ville, processus apparent de modernisation qui n'est à Alep qu'un déplacement de limites. Elle est plutôt dans un nouveau rapport à l'État, qui modifie profondément le contexte de la relation privé/public, qui devrait impliquer un passage de la citadinité à la citoyenneté et s'accompagner de la naissance de nouveaux espaces publics.

Des moyens considérables d'intervention sur l'espace, de création, de contrôle de ses accès et de son utilisation, sont théoriquement aux mains de l'État. Le citoyen libanais ou syrien agit dans un rapport à l'État, alors que le citadin ottoman, musulman ou non, en était relativement éloigné, relié à lui par des organismes communautaires opaques.

Pourtant, l'espace public du citoyen est loin d'être acquis comme le montre son effondrement à Beyrouth. Mais le citoyen libanais existe-t-il et la démocratie est-elle réelle au Liban? La question qui s'y pose aujourd'hui n'est-elle pas celle de la démocratie conçue comme une recréation des espaces publics ?

La "modernité" n'a-t-elle pas trop souvent signifié ici et là la mise à mort des espaces publics traditionnels sans que les espaces modernes soient mis en place? Les difficultés de la reconstruction de la ville ne font qu'illustrer à quel point le souci de la préservation et de la régénération des espaces publics est étranger à la conception des aménageurs. Bien que ceux-ci présentent des propositions de formes futuristes, tours, places, voies monumentales et voies de circulation rapide, la modernité dans laquelle s'inscrit la reconstruction reste éloignée d'une modernité sociologique permettant aux citadins de se réapproprier leur ville, puisque des intérêts privés, ceux de grands groupes financiers, priment sur les intérêts publics. Le divorce est ici total entre des conceptions formelles de l'espace public et une modernité des rapports sociaux.

En Syrie, chaque ville se situe encore d'une façon particulière par rapport à l'État, avec plus ou moins de dépendance ou d'autonomie. Chacune pratique à sa manière les espaces qui lui sont concédés. Dans ce contexte, les moyens de faire pression sur l'État et de modifier ou de contourner ses choix qui peuvent aller de formes non prévues de pratiques et d'occupation de l'espace, de l'usage du bakchich à l'émeute, sont par essence des "perturbations de l'ordre public". Ces perturbations, même les plus banales, peuvent être justifiés ou motivées par l'appartenance à un groupe se définissant par un ordre social différemment structuré, comme le montre l'exemple de la montée des intérêts communautaires au Liban, ou par la revendication d'un nouvel ordre en adoptant un nouveau langage, comme dans le cas si répandu des mouvements intégristes.

Pratiques ambivalentes caractéristiques d'une période de transition ou formes originales de rapport à l'espace et aux pouvoirs en cours de construction, ces équilibres précaires en Syrie ou ces perturbations profondes au Liban, expriment un certain échec de l'État.

S'il est une problématique qui rapproche une ville à évolution pragmatique, calme, sinon contrôlée, comme Alep, d'une autre à évolution cahotante, n'est-elle pas cette désillusion quant à la modernité qui ne s'avance que formellement et sans poser les problèmes de fond ? De la disparition de l'État dans le cas libanais au trop plein d'État dans le cas syrien, la ville semble vouloir s'assumer comme lieu d'émergence d'une nouvelle citadinité. Mais où sont les citoyens ?

Le principal enseignement de ce survol de l'évolution de Beyrouth et d'Alep reste pour nous que l'espace public peut naître et naît contre l'État autant qu'à travers lui. C'est dans la recomposition de la société qui résiste ou se manifeste, s'inscrit ou s'esquive, se dit ou se cache que nous pouvons saisir l'émergence d'un espace public moderne, à partir - en quelque sorte- du bas. La modernité n'est plus celle qu'impose l'État, ottoman, colonial ou indépendant, mais celle que réclame ou promulgue la société au nom des droits et de la démocratie. La question de la constitution d'une société civile n'est pas tranchée mais sa consistance, sa réappropriation de l'espace public comme espace ouvert à tous selon des règles communes, sa traduction des thèmes culturels, est fondatrice de l'espace public en train de naître à l'est de la Méditerranée.

A partir de cette conclusion, nous poursuivons nos recherches sur les transformations du public dans deux directions :
- Le rôle de l'État et ses rapports avec la société, les manifestations de la transition du citadin au citoyen ;
- La forme et la pratique des nouveaux espaces publics ; la perception physique et l'insertion dans l'espace des individus et des groupes.

II - Colloques, séminaires de recherche et d'enseignement, organisés en totalité ou en partie par des membres de l'équipe

La mise en oeuvre de notre recherche passe par deux niveaux d'action indissociables de la recherche théorique :

- Le travail de terrain, fondé sur les enquêtes, mais aussi des engagements personnels, généralement antérieurs à la participation au projet Plan Urbain, dans des action plutôt techniques ou politiques, visant à rechercher des solutions, modifier des choix, justifier des critiques

- La communication de la recherche par des colloques, des séminaires, des enseignements, à Lyon, Beyrouth, etc., des publications. Il ne s'agit pas seulement d'actes de valorisation de la recherche, mais d'un parti pris de confrontation systématique des idées à l'intérieur de l'équipe et avec d'autres équipes et des spécialistes, travaillant soit sur les mêmes terrains que nous, soit sur des terrains proches dans le monde arabe ou musulman, soit dans des disciplines et sur des périodes historiques différentes.

A - Colloque international "Les espaces publics de Beyrouth en 1990 : vie quotidienne, gestion des services urbains et projets de reconstruction".

Ce colloque s'est tenu à Lyon en novembre 1990 et a été organisé par N. Beyhum et le GREMO. Rassemblant une quinzaine de communications en quasi totalité de chercheurs et praticiens libanais dans le contexte nouveau de la fin de la guerre civile, il

était déjà une ouverture sur le projet de recherche actuel et futur : la reconstruction du centre-ville à Beyrouth.

Il a fait l'objet d'une publication dans la collection *Etudes sur le Monde Arabe*, éditée par la Maison de l'Orient, sous le titre *Reconstruire Beyrouth.*

B - Colloque international "Beyrouth la mémoire, Beyrouth la population, Beyrouth l'avenir. Projets d'aménagement et intérêts publics".

Ce colloque a été organisé à Beyrouth les 22 et 23 mai 1992 par l'Institut de Recherches Urbaines, URI, coordonné par N. Beyhum à Beyrouth, J. Tabet à Paris, A. Salam à Londres, et financé par la Ford Foundation. Le colloque qui a rassemblé 24 participants, libanais pour la plupart, a été largement couvert par les média libanais et a eu un fort retentissement auprès des responsables, notamment les auteurs du projet actuel de reconstruction du centre de Beyrouth. Il sera publié en arabe et en anglais ; une version française est prévue.

C - Séminaire de recherche de l'IRMAC

1. "Les espaces publics urbains, de la ville traditionnelle à la ville moderne" (14 juin 1991).

Les lieux et les pratiques de la musique traditionnelle à Bagdad ; l'écriture dans l'espace commercial, les inscriptions de nature commerciale, religieuse ou symbolique, à l'intérieur et à l'extérieur des boutiques dans les souks anciens ou modernes, au Caire, à Alep, à Tunis ; espaces de loisirs non planifiés dans un quartier d'habitat spontané du Caire (terrains de jeux) ; présentation d'un projet d'exposition photographique sur le centre-ville d'Alep, les signes de la centralité. (Communications de S.Hassan, J. Dichy, J. C. David, C. Delpal, A. Deboulet).

2. "La femme dans l'espace public, la division sexuée de l'espace urbain" (14 février 1992)

Pratique de la ville, codes et pratiques de protection, stratégies d'accès à l'espace public, pudeur et impudeur dans le langage, etc. Téhéran et les villes iraniennes sous la république islamique, Tlemcen, Sidi-Sliman au Maroc. (Communications de Rabia Bekar, Hannah Davis, Fariba Adelkhah, Louisa Moussaoui)..

3. Journée "Espaces publics" le 4 juillet 1992 à Lyon

Cette journée a été prolongée par un atelier "public/privé" à la réunion annuelle de l'AFEMAM à Toulouse le 6 juillet. Ces deux rencontres ont rassemblé les chercheurs de l'IRMAC-GREMO et une équipe du CERMOC (Beyrouth, Damas, Amman) qui met actuellement en place un projet de recherche sur ce thème. La rencontre doit aboutir à une harmonisation des programmes et à une collaboration entre les deux équipes, avec la mise au point de publications communes. (Communications de Jean Hannoyer, Jean-Claude David, Joëlle Deluz et Zeinab Guerroudj, May Davie, Nabil Beyhum, Fatiha Dazi-Heni, Brigitte Curmi, Ahmad Beydoun, Françoise Debelair.

D - Séminaire de recherche et d'enseignement "Désordres ruraux et troubles urbains dans la Méditerranée traditionnelle (IX-Xème et XIX-XXème siècle)"
sous la responsabilité de T. Bianquis, P. Guichard, D. Rivet et J. C. David.

Le programme de ce séminaire a été défini en collaboration entre les historiens de l'IHAOCM et chercheurs de l'IRMAC travaillant sur le thème "Espaces publics". Les

communications sur la période contemporaine concernaient diverses manifestations violentes liées notamment au contact avec l'Occident par la colonisation (la révolte de 1925 à Damas et dans le djebel Druze contre le mandat français), par les tentatives de modernisation de l'administration, des structures étatiques, des espaces urbains (la révolte de 1850 à Alep, contre le pouvoir ottoman et les communautés chrétiennes) ; la topologie des lieux d'affrontement, à Beyrouth lors de la guerre civile, à Tunis lors de la révolte du pain en 1984 ; la violence et l'engagement politique dans le discours littéraire de l'écrivain algérien Taha al-Wattar. (Communications de N. Beyhum, J. C. David, chercheurs au GREMO, et de de L. Bokova, C. Ferjani, M. Ladkany, E. Picard, conférenciers invités).

E - Séminaire de DEA, "La question urbaine dans le Monde Arabe"

Ce séminaire est placé sous la responsabilité de Jean Métral et Joëlle Deluz : la quasi-totalité des séances en 1990-91 et 1991-92 a porté sur les espaces publics, avec la collaboration de différents membres de l'équipe (N. Beyhum, J. C. David, J. Métral, J. Deluz, E. Longuenesse, H. Davis, D. Rivet).

III - Mise en place d'institutions et d'actions de recherche

- Fondation à Beyrouth fin 1991 de l'"Institut de Recherches Urbaines de Beyrouth", URI, dans une optique d'intervention sur les politiques publiques, que des institutions comme le CERMOC et l'AUB ne peuvent autoriser. L'URI a organisé le colloque qui s'est tenu à Beyrouth les 22 et 23 mai 1992 à Beyrouth. L'URI reçoit un financement de la Ford Foundation, et participe au programme de Boston, MIT. Il fonctionne sous la responsabilité d'Assem Salam, Jade Tabet et Nabil Beyhum.

- Mise au point, par N. Beyhum et une équipe, d'un projet d'Observatoire de la reconstruction de Beyrouth qui s'est concrétisé notamment dans l'"Observatoire de Recherche sur la Reconstruction", constitué et installé dans les locaux du CERMOC, Centre d'Étude et de Recherche sur le Moyen-Orient Contemporain, à Beyrouth". Il fait surtout un travail de documentation et de relations publiques. La publication d'un livret descriptif des projets de reconstruction de Beyrouth en 1977, 1986, 1991 est prévue. N. Beyhum en partage la responsabilité avec M. Davie.

- Mise en place à l'AUB, *American University of Beirut*, d'un projet de recherches sur les institutions urbaines qui implique une dizaine de *Graduate Students*, certains dans le cadre de leur projet de thèse en MA; financé par la Ford Foundation ; Le projet repose sur la réalisation d'enquêtes d'une part sur les administrations, associations et groupes qui s'occupent de la reconstruction et d'autre part sur l'opinion des Beyrouthins sur la reconstruction.

IV - Participation à d'autres rencontres et enseignements

- Participation et communication de J. C. David, N. Beyhum et d'autres membres de l'équipe à la journée "Espaces publics, perspectives de recherches, organisée par le Plan Urbain, le 15 juin 1990, aux journées "L'espace du public; les compétences du

citadin" organisées par Plan Urbain les 8-9-10 novembre 1990 à Arc-et-Senans, à l'atelier "Espaces Publics" à la réunion de l'AFEMAM à Tours en juillet 1991.

- Participation de N. Beyhum au colloque organisé à Londres avec le *Centre for Lebanese Studies* qui s'est tenu au *Town and Country Planning Association.* Ce colloque a rassemblé un nombre important de chercheurs, de praticiens, et d'hommes d'affaire, surtout libanais en présence de quelques urbanistes européens. Il sera publié rapidement. Participation de N. Beyhum au groupe de travail de l'IAURIF (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France) pour les études sur la population de la ligne de démarcation et la problématique espace résidentiel/espace public, en vue de l'établissement d'un plan de reconstruction des quartiers dévastés le long de la ligne de démarcation.

- Association de Nabil Beyhum à l'école doctorale méditerranéenne à Aix-en-Provence, sous la direction de Robert Ilbert.

V - Perspectives, projets 1992-1994

Notre travail sur les espaces publics est intégré au programme du GREMO. Divers prolongements sont prévus, sur au moins deux ans, de la recherche sur ce thème.

1. Séminaires et enseignements, année 1992-93.

Plusieurs séances du séminaire IRMAC porteront précisément sur ce thème, (administration et service public en Algérie et en Syrie; les codes et les comportements dans les espaces publics, d'après de textes médiévaux; les projets de reconstruction de Beyrouth), qui demeure aussi l'objet principal du séminaire de DEA "La question urbaine dans le Monde Arabe".

Nabil Beyhum a continué ses enseignements de sociologie urbaine à l'American University of Beirut et à l'Université Saint-Joseph, où la question des espaces publics est régulièrement soulevée.

Hannah Davis (sociologue, chercheur américaine associée au GREMO) organise à Lyon en automne 1993, une table ronde sur le thème "Espaces publics et paroles publiques dans les villes du Maghreb et du Machrek". La venue de divers spécialistes américains ou d'autres nationalités est prévue. Une publication bilingue est envisagée.

2. Recherche et travail sur le terrain.

Les conclusions du rapport "Espaces publics" ouvrent des perspectives de recherche avec une problématique centrée sur le passage du citadin au citoyen et donc de la mise en pratique de la démocratie et des différentes formes d'État dans l'espace et la société.

Nabil Beyhum poursuit ses travaux sur Beyrouth en collaboration avec des chercheurs libanais, à l'Observatoire de la Reconstruction en collaboration avec le CERMOC, à l'URI, etc. Il prépare la publication d'un rapport sur les débats publics concernant la Reconstruction de Beyrouth, aux Cahiers du CERMOC. Il a mis en place les éléments pour une base de données sur l'aménagement urbain et la reconstruction. Il continue à animer les projets de recherche avec Ch. Doueihy, L. Barakat, A. Tohmeh, M. Davie et M. Charara. Dans le cadre de URI et en réponse à la demande de l'IAURIF

(Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France) il a organisé avec M. Houri, L. Barakat et A. Tohmeh une large enquête de terrain sur la population de la ligne de démarcation.

Les recherches sur les espaces publics centraux à Alep, sous la responsabilité de Jean-Claude David, sont poursuivies sur le terrain, avec la collaboration de chercheurs locaux, notamment Fawaz Baqer, Marianne Petit, sur des espaces et pratiques de loisirs, jardins publics et promenades, cafés. Denis Navel apportera un complément important par son travail de doctorat en cours sur les périphéries d'Alep, les processus d'intégration, les rapports au centre. Anne-Marie Bianquis, détachée pour deux ans au CNRS, travaille sur les périphéries de Damas. L'exposition photographique prévue par J. C. David et C. Delpal, sur "les signes de la centralité à Alep" est en préparation sous forme de maquette, format A3. Le passage à l'exposition grandeur nature deviendra effectif en fonction des propositions.

Sur Alger, Joëlle Deluz poursuit la recherche sur un espace public monumental pluri-fonctionnel (Riad el-Feth), significatif d'une nouvelle centralité, d'une citadinité contemporaine assumée et montrée, avec la collaboration de Zeinab Guerroudj-Bouzerfa, sociologue et Mahfoud Zergui, architecte.

3. Publications prévues

- Un numéro des cahiers du CERMOC, en coédition avec l'IRMAC, sera consacré à la publication des interventions lors des rencontres des 4 et 6 juillet 1992 à Lyon et à Toulouse. Il s'agit dans cette publication de fixer un moment d'une recherche en cours, d'en exposer l'approche et la problématique plus que des résultats plus ou moins aboutis selon les cas. Des questions transversales peuvent apparaître pour d'éventuels développements communs à venir. (quatorze articles sollicités, dont six émanent de participants au projet Plan Urbain)

- Une publication de la Maison de l'Orient, dans la collection EMA (Études sur le Monde Arabe), sur les espaces publics, qui regroupera les études réalisées dans le cadre de l'appel d'offre Plan Urbain et des commentaires de spécialistes.

- Participation au numéro des Annales de la Recherche Urbaine consacré aux Espaces Publics.

- Participation à la publication par le Secrétariat du Plan Urbain de la table-ronde Espaces Publics du 25 novembre 1992 à Paris.

- Participations à la publication du séminaire "Désordres ruraux et troubles urbains dans la Méditerranée traditionnelle (IX-Xème et XIX-XXème siècle)"

- Publication bilingue du séminaire organisé par Hannah Davis en automne 1993, sur "Espaces publics et paroles publiques dans les villes du Maghreb".

- En marge du programme Espaces Publics, nous préparons une publication *Villes de Syrie, équipements et fonctions, hiérarchies, territoires et réseaux,* sous la responsabilité de J. C. David et A. M. Bianquis, pour laquelle nous ferons appel à la collaboration de collègues de l'équipe et de chercheurs syriens ou français en Syrie. Pour demander un financement complémentaire de ce projet, nous avons répondu à l'appel d'offres MRE, *Crise et mutations des villes des pays en développement.*



IMAGES DU CENTRE VILLE, SIGNES DE LA CENTRALITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC A ALEP : EXPOSITION DE PHOTOS

Jean-Claude DAVID
Christine DELPAL

Une partie de l'analyse des espaces publics centraux à Alep repose sur l'étude de signes visibles, observation et comptage des usagers, repérage et cartographie des activités et services, analyse des espaces, vides et pleins, et de leur enveloppe, volumes, matériaux, couleurs, limites, etc. La richesse de ces éléments visuels dépasse largement toutes les analyses possibles. Il nous a donc paru nécessaire de nous adresser à un autre mode de perception et d'exposer des photographies, comme images chargées de significations perceptibles directement par des spectateurs, et non pas seulement comme documents de travail à l'usage des chercheurs.

La présentation de ces images suppose un travail sur leur lecture et leur perception, par les usagers de l'espace urbain, par le chercheur, par le photographe, par le spectateur de l'exposition : il ne s'agit donc pas seulement de les montrer, mais de réfléchir sur leur sens, sur la façon de les montrer et d'aider à leur compréhension sans en fausser la signification.

Après une présentation générale de la signification de la photographie dans la recherche en sciences humaines, nous proposons quelques lectures d'images du centre-ville d'Alep.

I. LA PHOTOGRAPHIE COMME MODE DE CONNAISSANCE POUR UNE ETUDE URBAINE

Une logique du visible

Appréhender comment une ville produit son centre, constitué d'espaces, de règles, de pratiques, d'usages et d'usagers, informe aussi plus largement sur la société et la culture de cette ville.

La logique qui préside à l'organisation du centre ne fait pas l'objet d'une représentation générale, n'est pas perçue globalement. pourtant, son mode d'emploi est connu de ses usagers. Il se diffuse, se reproduit ou s'adapte à partir de savoirs acquis, implicites, incorporés. Le centre est producteur de signes par son décor mais également par la pratique. Il est le lieu où sont représentés des groupes appartenant à des régions morales, sociales ou géographiques différentes. Il contient des expressions de la mixité et

de la ségrégation. L'usage d'un espace par une population, son investissement par une activité ou une fonction en définit les qualités (accessibilité, usage, ...) sur une échelle de valeurs fixée par rapport à des normes propres à la société.

La photographie ne permet pas de rendre compte de la perception du centre, des éléments constitutifs qui le définissent comme tel et sont des signes pour ceux qui le pratiquent. Cependant, par la mise en évidence des comportements et des lieux où ils s'expriment, elle enseigne sur les modes d'être dominants ou transgressifs (par la présence ou l'absence) dans les espaces publics, donc aussi sur les codes et les valeurs en écho à des références affichées ou non.

L'occupation de telle rue ou de telle partie du jardin public est une inscription d'actes révélateurs de pratiques et de codes sociaux :
- par le lieu choisi, la façon de s'y situer : visibilité/clandestinité,
- par l'attitude : être arrêté/occupé, s'exposer, être seul/en groupe,
- par la justification de sa présence : promenade, achats,
- par la juxtaposition d'activités : hôtels/ mécaniciens. ......

Parce qu'il est habité, l'espace est chargé de sens et nommé par son usage. Nous souhaitons en permettre la lecture par la mise en évidence et la présentation des expressions visuelles produites dans et par le centre, expressions dans lesquelles sont aussi inscrits des schémas généraux.

Intégrer la photographie à une telle recherche témoigne de l'attention portée à des formes narratives et descriptives comme sources de connaissance, et affirme la reconnaissance d'une logique des formes sensibles. La photographie est un instrument privilégié pour décrire une chorégraphie de la ville, composée de mouvements, de flux, de clivages, de distances, de couleur, de rythmes, d'occupations différenciées, d'affichages, de densités, d'identités.

La création de formes nouvelles et l'adaptation de formes anciennes révèlent l'articulation entre des nécessités qui coexistent et se complètent. Certains modes d'appropriation ou de redéfinition d'un espace répondent à la fois à un besoin d'afficher la modernité, qui doit être voyante, colorée, visible, et à la nécessité de préserver une continuité, une cohérence avec ses références traditionnelles culturelles et sociales. La photographie montre, attire l'attention sur un sujet, une thématique, mais seule, elle ne permet pas d'expliquer, d'interpréter.

Liée, par sa nature, au procédé de l'empreinte, elle semble pertinente pour informer sur des objets de recherche qui traitent de l'apparence. Pour interroger la relation entre image/forme et "réalité" de la pratique, on compare les données visuelles enregistrées et décrites avec celles issues d'autres sources.

La photographie utilisée dans une démarche de recherche.

L'image appréhendée comme un objet de sens est marquée par les caractéristiques des procédés auxquels elle fait appel (différence de valeurs, qualité de lumière, distance au sujet, angle de vue, fixité/mouvement, composition ......). Le cadrage suppose une sélection d'éléments constitutifs de l'image, des exclusions, donc la mise en oeuvre de catégories de jugement, et, en même temps, entraîne des opérations d'interprétation, de classement (du banal, du symbolique, de l'anecdotique, du représentatif, ...). Ainsi, l'image est susceptible de servir une signification. Les catégories mentales qui président à la construction du plan de l'image, et même à la décision de déclencher, sont donc déterminées par l'acteur lui-même, sa perception des phénomènes, ses objectifs de recherche, le profil des spectateurs virtuels, la maîtrise des effets signifiants du procédé lui-même.

La forme photo est la résultante de toutes ces forces éminemment sociales articulées en un "simple instant". Par la nécessaire présence physique, la photographie se définit donc comme une expérience du réel et non seulement comme un enregistrement de celui-ci.

Caractériser l'apport de la photographie à une recherche exige de donner une définition dynamique de ses limites et d'assumer l'ambiguïté entre document et construction. Dans la restitution de la recherche, les conditions de sa production doivent être prises en compte.

Écart entre le réel et l'image

La prise de vue assimilée à une collecte de données, un recueil orienté par la définition de l'objet d'étude, concentre en une seule image des signes multiples de l'espace public. La photographie mémorise et fige ces informations dans leur contexte alors que l'oeil les perçoit en continu donc risque de les associer, de les confondre ; elle favorise une remise en ordre des éléments mémorisés qui seront étudiés dans leurs relations respectives spatialement situées.

La mise en image de l'objet provoque une distanciation, par l'effet du passage à une surface à deux dimensions et grâce à l'écart de temps et d'espace ménagé entre le vécu et l'observé. Cette distanciation est favorable à l'analyse d'une part de la réalité comprise dans l'opacité de ce que l'observation directe nous donne comme "naturel". Ce passage de la perception du réel à celle de son image provoque un effet de révélation. L'oeil nu est sélectif, il ne retient que les indices qui résonnent dans un système de significations, alors que le procédé mécanique intègre du "non-vu". La situation cadrée contient toujours plus d'informations que ne le prévoyait l'intention (décors, personnages en arrière plan, vêtements, regards périphériques, ...). Ces apports secondaires peuvent surprendre et ouvrir de nouvelles orientations.

L'articulation entre le texte et les photographies

L'assemblage des photographies sur des panneaux d'exposition permet de montrer des régularités, des constantes, de faire des regroupements, d'isoler des particularités. L'image fixe autorise la juxtaposition d'un texte qui fait ainsi l'économie de descriptions énumératives et moins évocatrices que la photographie. Un texte général permet d'éviter la série des légendes dispersées et déictiques ; mais un commentaire qui identifie l'objet ou la situation observée, fournit des éléments de signification et indique les voies de son interprétation, reste nécessaire.

L'agencement des images de même format, le fait d'en isoler certaines, induisent des lectures spécifiques. Le regroupement préserve le contenu de chaque image mais autorise aussi le renvoi de l'une à l'autre sur le même panneau ou d'un panneau à l'autre. Cette confrontation des images met en évidence les ruptures ou les continuités, permet l'observation de traits communs, de contrastes et de corrélations entre différents éléments. L'association d'images induit un degré de généralisation qui donne à chaque image un contenu valable pour un ensemble.

Cadrages ; observation participante

La présentation de bandes films agrandies autorise la lecture séquentielle d'interactions selon des modalités particulières :
- le cadre de la prise de vue est stable, à partir d'un point fixe ; l'appareil est déclenché lors de l'entrée de personnes dans le champ ; on construit une sorte d'échantillonnage du public lié à un espace ;
- la démarche de découverte suit la trajectoire visuelle et additionne différents point de vue ; ces séries de photos assemblées en séquences correspondent à une démarche de découverte proche de celle du piéton ; le regard est sollicité par la rue, s'arrête sur des détails, perçoit des ensembles, focalise sur un aspect faisant écho à ses intérêts. Les parcours sont discontinus, l'information elle, s'enchaîne et s'articule en continu ;
- la décomposition d'interactions de communication dans l'espace public permet de révéler des codes culturels de mise en scène de soi et de contact avec les autres.

Le photographe en position d'observation participante est un intrus ; il doit tenir compte des perturbations que sa présence occasionne, en gérant dans un même instant son regard sur le monde et celui que la situation lui renvoie. La frontalité de la prise de vues, rendant plus visible le photographe, canalise les regards vers lui. Des attitudes influencées par sa présence ou des réactions révélatrices peuvent ainsi devenir objet d'analyse (auto mise en scène ou immersion dans une activité telle que l'on n'accorde pas d'importance au photographe, dissimulation, indication d'un lieu ou d'un objet "à photographier" ..).

Noir et blanc ou couleur

L'emploi du noir et blanc libère en partie de contraintes techniques qui risquent d'influer sur certains éléments et d'augmenter les risques de manipulation de la réalité : la souplesse de la sensibilité des films noir et blanc à la lumière permet de ne pas utiliser le flash, facilite les prises de vues de nuit, les photos "intimistes" en intérieur, respecte les conditions d'éclairage données par la situation, que le flash perturberait.

La couleur a été utilisée à la prise de vues lorsqu'elle est mise en scène intentionnellement dans l'espace comme couleur produisant un effet.

II. SIGNES DE LA CENTRALITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC A ALEP : NIVEAUX DE LECTURE

Pour celui qui pratique le centre, la lecture des signes passe par un savoir global qui résume la connaissance implicite, vécue, la plus complète possible de la société dans laquelle il est immergé ; s'y ajoutent des références personnelles ou collectives, communes à la perception d'un groupe, parfois symboliques.

Les cinémas

Dans le quartier des cinémas, par exemple, à Alep ou à Damas, les affiches, la foule de jeunes hommes dans les rues où se trouvent les salles et les services qui leurs

sont liés, buvettes, petits restaurants, marchands de graines, signes de loisir urbain et de diverses activités pour les jeunes hommes des catégories les moins citadines de la population, sont aussi des signes et les facteurs actifs d'une exclusion pour d'autres, notamment les femmes et les familles (groupes comprenant des femmes), non pas dans un fonctionnement agressif de rejet mais par une banale affirmation de l'absence, de la non présence : il n'y a pas de tentation contrariée ou d'entrave à la liberté ; les femmes n'ont pas de place dans ces lieux, car elles n'en ont pas une pratique respectable, acceptable par elles et la société. Chacun se rend là où il a à faire, ce qui définit les zones de fréquentation, de pratique du centre.

Femme et modernité

Autre exemple de signe qui ne dit pas ce qu'il semble dire : Des rapports entre modernité et ouverture de l'espace public aux femmes sont symboliquement transposés dans un détail de présentation des produits en vitrine : dans quelques devantures de marchands de vêtements pour hommes de la place 'Abbara, des mannequins féminins portent des vêtements féminins, qui signalent l'existence réelle d'un rayon d'habillement féminin, généralement en entresol. De l'aveu même des commerçants, ils se trouvent en dehors de l'espace commercial féminin et leur clientèle féminine restera peu nombreuse et très secondaire par rapport à la clientèle dominante masculine. Vraisemblablement les mannequins féminins sont là surtout comme signes de la modernité et de l'occidentalisation, et donc pour valoriser ces magasins, par l'intermédiaire d'un simulacre d'annulation du clivage traditionnel dans les espaces publics et notamment ceux du commerce, entre hommes et femmes. Une telle pratique ne peut être qu'exceptionnelle et son symétrique ne semble pas exister, avec exposition d'articles d'habillement masculin dans les vitrines du quartier de l'habillement féminin.

Place publique, place du pouvoir, place des citadins

L'organisation, le mobilier, le dallage, de la place Sa'adallah Djabri (place de la poste) conçus et transformés à différentes époques, sont des signes caractéristiques de contextes politiques, sociaux et économiques passés ; ils ne sont pas perçus quotidiennement en tant que tel mais dans certaines circonstances les anciennes significations peuvent réapparaître, des réminiscences ou des souvenirs émerger pour un instant. Certains signes peuvent être analysés comme une réappropriation de la place par les citadins et en effet la plupart des signes de l'État, du Parti, autrefois très importants sur cette place, ont petit à petit perdu leur lisibilité, pour être finalement reportés sur une autre place, plus vaste, plus monumentale, mais aussi plus marginale, pas encore investie par la population, avec au centre la statue du président Hafez al-Assad. Le sol de la place Sa'adallah Djabri a été traité en dallage à motifs géométriques noirs sur fond de marbre jaune d'Alep, à la façon des dallages traditionnels comme celui de la Grande Mosquée. Pour les jeunes qui y pratiquent le patin à roulettes après le coucher du soleil, pendant la belle saison, sous le regard des familles installées sur les bancs de pierre, le dallage est surtout apprécié pour sa qualité de poli, l'absence d'aspérités, les grandes dimensions d'un espace sans obstacles, éventuellement la présence de spectateurs. Des signes agressifs de modernité, symboles qui furent importants, ont disparu comme l'auvent d'un cinéma maintenant démoli, première réalisation audacieuse en voile de béton armé. La circulation automobile a été détournée et ne traverse plus la place. Dans un environnement architectural peu monumental et très hétérogène, c'est le contenu même, le "mobilier" qui est censé donner une signification à ces deux places et au delà du mobilier, c'est la pratique populaire qui donne véritablement la vie et donc le sens.

La famille

L'appartenance à la catégorie *'a'ilat*, "familles", conditionne l'accès à certains espaces, notamment dans des lieux publics fermés comme les restaurants, cafétérias, piscines, etc. Que l'existence, les limites, l'entrée, d'un tel espace réservé, soient explicitement indiquées par des écriteaux, des flèches, ou seulement par l'intervention des employés, maître d'hôtel, garçons, ou enfin supposées connues implicitement, il s'agit de faits incontestables, qui ne sont pas remis en question, qui ne sont pas l'objet de discussions ou de revendications. En général, les règles d'accessibilité à tel ou tel lieu sont a priori connues ; si elles ne le sont pas, par exemple pour des gens venus d'une autre ville, la clientèle présente est elle même un signe. Le sens du terme *'a'ilat*, famille, signe écrit ou implicite, n'est pas perceptible directement pour l'étranger à la culture urbaine arabo-islamique : il signifie essentiellement "présence féminine adulte" et lie l'accès à l'espace à la présence de femmes, accompagnées ou non d'enfants ou d'autres femmes, d'hommes, supposés parents, époux, frère, fils, fiancé, et donc liés à la femme par une relation reconnue, répertoriée, qui de toutes façons limite l'anonymat mais aussi l'agressivité implicite dans tout homme jeune non intégré dans un groupe équilibré par des complémentarités.

Écriture, dessin, couleurs

Le dessin, la couleur vive, la lumière, les nouveaux matériaux sont de plus en plus présents dans le centre moderne, mais aussi dans les souks anciens. Au cours des cent dernières années, pendant que les activités et les fonctions évoluaient ou se dégradaient, le décor ancien, l'architecture et le matériau perdaient leur signification. Actuellement la pierre ancienne n'apparaît plus que comme un élément de médiocrité. Sale, usée, rugueuse, pauvre, elle doit être cachée. Après une période d'indifférence au cours de laquelle cette dégradation s'est opérée, il y a eu une prise de conscience de cet état. De nouveaux matériaux, plastique, aluminium, verre, bois, céramique, peinture, sont maintenant utilisés qui camouflent l'ancienne structure en pierre. L'aspect brillant, lisse, lustré, est très important, ainsi que la couleur qui doit être vive. On constate aussi le développement de l'information écrite, des enseignes lumineuses, de l'utilisation de l'électricité.

Ces techniques et matériaux nouveaux importés participent au façonnement d'une nouvelle sensibilité esthétique de la population, répondent à une expression différente de son besoin de "beauté" et accompagnent l'évolution des moeurs commerciales ; pourtant, depuis quelques années on redécouvre la beauté de la pierre vive.

La publicité a fait son apparition ; le décor doit être racoleur, influencer le client de loin, dans la rue, alors qu'autrefois celui-ci n'était en contact avec le produit que devant ou dans la boutique. Maintenant, le cadre compte autant que le produit présenté. Le luxe, la modernité, la sophistication de l'équipement, la présence d'équipements pour l'air conditionné, plus que les éléments de confort sont des signes qui font vendre.

Christine DELPAL, anthropologue, photographe
Jean-Claude DAVID, géographe, CNRS, URA 913

Programme

Espaces Publics Centraux dans les villes du Monde Arabe Contemporain

BIBLIOGRAPHIE

établie par N. BEYHUM et J.C. DAVID

(250 références)

I - Les villes du Monde Arabe. Textes en langues européennes.

La bibliographie concernant les espaces publics des villes moyen-orientales traite à la fois des espaces au sens géographique et au sens social. Cependant, ce sont les règlements organisant l'espace public traditionnel, appelé traités de la *Hisba*, qui en constituent l'essentiel. Leur nombre montre à quel point la réglementation du public est une préoccupation importante, et démontre l'importance de ces espaces dans la tradition culturelle des villes moyen-orientales, contrairement à ce que proposent certains auteurs trop européo-centristes. A noter l'exceptionnel article de C. Geertz sur une ville marocaine mais qui s'applique bien au Machrek. Il nous semble que c'est du côté des pratiques que la bibliographie est incomplète, puisse le travail des chercheurs actuels s'orienter dans cette voie.

La *Hisba* est définie par l'Encyclopédie de l'Islam comme suit: «terme non-Kūr'ānique par lequel l'usage désigne d'une part le devoir de tout Musulman d'"ordonner le bien et d'interdire le mal", d'autre part la fonction du personnage effectivement chargé en ville de l'application de cette règle à la police des moeurs et plus particulièrement à celle du marché -personnage qui assumant la *hisba* s'appelle le *muhtassib*-; il ne semble pas qu'aucun texte précise explicitement ni la raison du choix de ce terme ni comment les acceptions indiquées ont été déduites de la notion de "compte" ou "suffisance" incluses dans la racine».

Les tribunaux des *mazalem* sont ceux où un citoyen ou un résident pouvait porter plainte contre les autres juridictions de la ville ou contre les gouvernants.

N.B.

Les textes traitant nommément d'Alep et de Beyrouth, même s'ils incluent d'autres villes, sont renvoyés aux sections III (Alep) et IV (Beyrouth)

Les textes cités ici comportent autant des études classiques en droit ou historiques que des études sur les villes arabes contemporaines.

Les sélections de pages dans certains textes ont été établies d'après la bibliographie de Th. Bianquis (1988).

1. ABDELNOUR A. (1982): *Introduction à l'Histoire de la Syrie Ottomane (XVI-XVIIIème siècles)*. Publications de l'Université Libanaise, Beyrouth.
2. ABU-LUGHOD J. (1973): "Cairo: Perspective and Prospectus in the Arab City". *From Medina to Metropolis*, C.L. Brown (éd), Princeton, pp. 95-115.
3. Al-MESSIRI N. (1979): "The concept of the Hâra". *Annales islamologiques*. N° 15.
4. BADIE B. (1987): *Les deux Etats, pouvoir et société en Occident et en terre d'Islam*. Fayard, Paris.
5. BASMEE-ANSARI A.S., CAHEN Cl., MANTRAN R., TALBI M., LAMBTON A.K.S.(1975): "Hisba" *Encyclopédie de l'Islam*. E.J. Brill, Leiden, Maisonneuve et Larose, Paris, pp.503-510.
6. BEHRNZAUER W. (1986): Mémoire sur les institutions de police chez les Arabes, les Persans et les Turcs, dans *JA* 5ème sérieXV, XVI, XVII.
7. BIANQUIS T. (1987): "La famille en Islam Arabe". *Histoire de la famille*, Burguière et all. éds., A. Collin, Paris.
8. BIANQUIS T. (1988): "Derrière qui prieras-tu vendredi? Réflexions sur les espaces publics et privés dans la ville arabe médiévale". *Bulletin d'Etudes Orientales*, IFEAD, tome XXXVII-XXXVIII. Damas.
9. BLAKE G.H., LAWLESS R.I. (éds) (1980): *The Changing Middle Eastern City* Croom Helm, London.
10. BOUHDIBA et CHEVALLIER (éds) (1982): *La Ville Arabe dans l'Islam*, CERES, CNRS, Tunis, Paris.

11. BROWN L.C. (éd) (1973): *From Madina to Metropolis. Heritage and Change in the Near Eastern Cities*. Darwin Press, Princeton.
12. BRUNSCHVIG R. (1947): "Urbanisme médiéval et droit musulman". *Revue des Etudes Islamiques*, pp. 127-155, repris en 1976 in *Etudes d'Islamologie*, Maisonneuve et Larose, Paris, tome II pp. 7-36.
13. BRUNSCHVIG R. (1976): "Métiers vils en Islam" *Etudes d'Islamologie*, Maisonneuve et Larose, Paris, tome I, pp. 145-166.
14. BRUNSCHVIG R. (1976): "Problème de la décadence". *Etudes d'Islamologie*, Maisonneuve et Larose, Paris, tome I, pp. 21-38.
15. CAHEN Cl. (1956): "La féodalité et les institutions politiques de l'Orient Latin". *Accad. Naz. d. Lincei*, XII Convegno Volta. 22-3.
16. CAHEN Cl. (1968): *Pre-ottoman Turkey*. Sidwick and Jackson, Tr. JJ Williams, Londres.
17. CHALMETA P. (1973): *El Señor del Zoco en España: edades media y moderna.* Contribución al estudio de la historia del mercado. (Prologo, M. RODINSON). Instituto Hispano-Arabe de Cultura, Madrid.
18. CHEVALLIER D. (éd) (1979) : *L'espace social de la ville arabe*. Paris, Maisonneuve et Larose.
19. DAVID J.Cl. (1982): "De la ville à la maison: le hammam", *Les Cahiers de la Recherche architecturale*, N°10-11, pp61-91.
20. DEPAULE J.-Ch. (1985): *A travers le mur,* Collection "Alors", Centre de Création Industrielle, Centre Georges Pompidou, Paris
21. DEPAULE J. Ch. (1989): "Espaces des limites"; *Maghreb-machrek*, N°123.
22. DJAIT M. (1986): *Al-Kufa, naissance de la ville islamique*, Paris.
23. EL-NAHAL G.H. (1979): *The judicial administration of Ottoman Egypt*. Minneapolis.
24. ELISSEEFF N.(1959): *La description de Damas d'Ibn 'Asâkir*, Damas.
25. FATHY H.(1973): "Constancy, Transposition and Change in the Arab City". *From Medina to Metropolis*, C.L. Brown (éd), Princeton, pp. 319-334.
26. GEERTZ, C. (1979): "Suq: The Bazaar Economy in Sefrou" in Geertz C., Geertz H., Rosen L.: *Meaning and Order in Moroccan Society*. Three Essays in Cultural Analysis, with a Photographic Essay by Paul Hyman, Cambridge; London; New York; Melbourne; Cambridge University Press.
27. GEERTZ C. (1989): "Toutes directions: Reading the Signs in an Urban Sprawl". *International journal of Middle Eastern Studies*, Volume 21, Number—3, August, pp. 291-306.
28. GILSENAN M. (1973): *Saint and Sufi in Modern Egypt: A Study in the Sociology of Religion*. Clarendon Press, Oxford.
29. GOITEN S.D. (1957): "The rise of the Middle Eastern bourgeoisie in early Islamic times". *Journal of World History* 3, pp. 583-604.
30. GOITEN S.D. (1960): "The unity of the Mediterranean world in the "middle" middle ages". *Studia Islamica* 12, pp. 29-42.
31. GOITEN S.D. (1967): *A Mediterranean Society. The Jewish communities of the arab world as portrayed in the documents of the Cairo Geniza*. 4 vol. Berkeley, Los Angeles.
32. GUEST R. (1912): *The Governors and Judges of Egypt*. London, (pp. 224-233 et 477-479).
33. GUICHARD P. (1985): "La civilisation urbaine" in Benassar B. (éd) *Histoire des Espagnols VI-XVII siècle*. Armand Collin, Paris.
34. HANNOYER J. (1989): "L'hospitalité, économie de la violence". *Maghreb-Machrek*, N°123.
35. HOURANI A.H. (1947): *Minorities in the Arab World*. Oxford University Press, London.
36. HOURANI A.H. (1972) (with S.M. Stern and V. Brown): *Islamic Philosophy and the Classical Tradition*, Oxford, Bruno Cassirer, 549 pp.

37. HOURANI A.H. (1981): *The Emergence of the Modern Middle East*, London, Mac Millan Press.
38. HOURANI A.H. , STERN S.M. (éds) (1970): *The Islamic City*. Bruno Cassirer Oxford, et University of Pennsylvania Press, Philadelphia.
39. HOURANI Al. (1981): *The Emergence of the Modern Middle East*. Macmillan, London and Basingstoke.
40. HUDSON M. (1977): *Arab Politics, The Search for Legitimacy*. Yale UP.
41. ILBERT R.(1982): "La ville islamique: réalité et abstraction". *Les cahiers de la recherche urbaine*, N°10-11.
42. IMAMUDDIN (1963): al-Hisba in Spain, in *IC*.
43. JOHANSEN B. (1980): "The claims of men and the claims of God" in *Pluriformiteit en verdeling*, Nijmegen, pp. 65-66.
44. JOSEPH I. (1986): "L'étranger et la mer intérieure". *Critique*, Mars, N° 466, pp.244-273.
45. KHOURY P.S. (1984): "Syrian Urban Politics in Transition: The Quarters of Damascus during the French Mandate". *International Journal of Middle Eastern Studies*, vol. 16 N°4, pp. 507-540.
46. KHURI F.I. (1980): *Tribe and State in Bahrain*. Chicago UP, Chicago.
47. LAMBTON A.K.S. (1981): *State and Government in Medieval Islam*. Oxford, (pp. 1-20, 83-102 et 138-151).
48. LAOUST H.. (1965): *Les schismes dans l'Islam*. Paris, (pp. 84, 127, 430-439).
49. LAPIDUS I. (1973): Traditional Muslim Cities: "Structure and Change in the Arab City". *From Medina to Metropolis*, C.L. Brown (éd), Princeton, pp. 51-72.
50. LAPIDUS I. (éd) (1969): *Middle Eastern Cities, A Symposium on ancient islamic and Contemporary Middle Eastern urbanism*. University of California Press, Berkeley, Los Angeles.
51. LEVY R. (1913-1938): Muḥtasib, *Encyclopédie de l'Islam* (première édition).
52. LE TOURNEAU R. (1949): *Fès avant le protectorat*. Casablanca.
53. LOKKEGARD F. (1978): *Islamic taxation in the Classical Period*. Philadelphia, Porcupine Press.
54. MANTRAN R. (1956): "La police des marchés de Stamboul au début du XVIème siècle". *CT*, N° 14, pp. 213-241
55. MANTRAN R. (1957): "Un document sur l'ihtisâb d'Istanbul à la fin du XVIIème siècle". *Mélanges Massignon*, III, Beyrouth, pp. 127-149.
56. MANTRAN R. R. (1990): *La vie quotidienne à Istamboul sous l'Empire Ottoman*, Paris.
57. MANTRAN R., SAUVAGET J. (1951): *Règlements fiscaux ottomans. Les provinces syriennes*. Beyrouth.
58. MARCAIS G. (1954): "Considérations sur la ville musulmane et le muhtassib". *Recueils de la Société Jean Bodin*, VI.
59. MARCAIS G. (1955): "L'urbanisme musulman". *Revue Africaine*, 1939-64, pp; 13-34.
60. MERMIER F. (1989): "De l'usage d'un concept: la citadinité à Sana'a". Yémen Sana'a, *Peuples Méditerranéens*, N°46, pp. 31-48.
61. METRAL F, METRAL J. (1986): "Du village à la ville: urbanisation et citadinité en Syrie centrale. Une étude de cas: Méhardé". *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe* (Actes du colloque "Petites villes au Maghreb et au Moyen-Orient", Lyon 1986), Fascicules de recherche 17, URBAMA. Tours. T.2, pp. 451-470.
62. METRAL J. (1986): "L'émergence des petites villes dans la moyenne vallée de l'Oronte en Syrie centrale. Questions de méthode.". *Middle Eastern Cities in Comparative Perspective* (Symposium Franco-Britannique sur la ville Arabo-Musulmane. Londres 1984. Brown et all. (éds), Ithaca Press, Londres.
63. METRAL J., MUTIN G. (1985): *Politiques urbaines dans le Monde Arabe*. EMA 1, Maison de l'Orient, Lyon.

64. MULLER-WIENER W. (1980): "Der Bazar von Izmir. Studien zur Geschichte und Gestalt des Wirtschaftszentrums einer ägäischen Handelsmetropole. *Mitt. FGG* 27/28, Erlangen 1983, pp. 29-32.
65. NACIRI M. (1985): "Regards sur l'évolution de la citadinité au Maroc". *Citadins, Villes et urbanisation dans le Monde Arabe Contemporain.* URBAMA, Numéro hors série, Tours.
66. NIELSEN J. (1985): *Secular Justice in the Islamic State.* Nederlands Historisch-Archeological Institute, Istanbul.
67. PAUL-LEVY F., SEGAUD M. (1983): *Anthropologie de l'espace.* CCI, Paris. pp. 162-192.
68. POLK W.R., CHAMBERS R.L. (éds) (1968): *Beginnings of Modernization in the Middle East.* Chicago UP.
69. RAYMOND A. (1974-5): *Artisans et commerçants au Caire au XVIII siècle*, 2 vol., Damas.
70. RAYMOND A.(éd) (1980): *La Syrie d'aujourd'hui*, Paris, éditions du CNRS, 447 p.
71. RAYMOND A. (1985): *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Sindbad, Paris.
72. RAYMOND A. (1989): "Espaces publics et espaces privés dans les villes arabes traditionnelles". *Maghreb-Machrek*, N° 123.
73. RODINSON M. (1973): Préface. *El "Senor del zoco" en espana: adades media y moderna, contribucion al estudio de la historia del mercado*, P.C. Gendron, Instituto Hispano-Arabe de Cultura, Madrid.
74. SABARI S. (1981): *Mouvements populaires à Bagdad à l'époque abbasside IX-XIème siècle.* Maisonneuve et Larose, Paris.
75. SCHACHT J.(1964): *Introduction to Islamic Law.* Oxford.
76. SEURAT M. (1980): "Les populations, l'Etat et la société" in *La Syrie aujourd'hui*, A. Raymond (éd), CNRS, Paris.
77. SEURAT M. (1985): "Le Quartier de Bâb Tebbâné à Tripoli (Liban): étude d'une 'asabiyya urbaine". *Mouvements communautaires et espaces urbains au Machreq.* CERMOC, Beyrouth.
78. SHACHT J. (1964): *The Origins of Mohammedian Jurisprudence.* Oxford.
79. SHAW S.J. (1964): *Ottoman Egypt in the Age of the French Revolution.* Harvard UP.
80. SHAW S. J. (1962): *Ottoman Egypt in the Eighteenth Century, The Nizâmnâma-i Misir of Cezzâr Ahmed Pasha.* Harvard UP.
81. SIGNOLES P. (1988): "Place des Médinas dans le fonctionnement et l'aménagement des villes au Maghreb". *Eléments sur les centre-villes dans le Monde Arabe.* URBAMA, Tours, pp. 231-271.
82. SIEBERT R. et all. (1989): "Privé/public, quel pouvoir des femmes?". Numéro spécial Femmes et pouvoir; *Peuples Méditerrannéens* , N° 48-49, pp. 9-92.
83. SOURDEL D. (198): "L'organisation de l'espace dans les villes du monde islamique". *Fortifications, portes de villes, places publiques, dans le Monde Méditerrannéen*, Heerz J. (éd), Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris.
84. THOBIE J. (1977): *Intérêts et impérialisme français dans l'empire ottoman (1895-1914)*, Paris.
85. TYAN E. (1943): *Histoire de l'organisation judiciaire en Islam.* II.
86. VAN DAM N. (1979): *The Struggle for Power in Syria - Sectarianism. Regionalism and Tribalism in Politics, 1961-1978.* Croom Helm, London.
87. VIEILLE P. (1986): "L'urbain et le mal de modernité". *Villes tourmentées. Peuples méditerranées,* N°37, oct-déc.
88. VOLAIT M. (1987): "Composition de la forme urbaine du Caire". Egypte-Recompositions, *Peuples méditerranéens* N° 41-42, pp 105-118.
89. WATT M. (1970): *Islam and the Integration of Society.* Routledge and Kegan Paul, London.
90. WIRTH E. (1971): *Syrien-Eine geographische Landeskunde.* Darmstadt.

91. WIRTH E. (1974-5): "Zum Problem des Bazars (Sûq, Carçi). Versuch einer Begriffsbestimmung und theorie des traditionnelen Wirtschaftzentrums der orientalisch-islamischen Stadt". *Der Islam*, N°51, pp. 203-260; N°52, pp. 6-46.
92 Mémoire de DEA: *Objets et culture matérielle en Syrie et Egypte médiévales*. Présenté par Myriam YARED, sous la direction de T. Bianquis, à l'université LYON II. Maison de l'Orient Méditerranéen. Juin 1986.
93. Mémoire de DEA: *Habitat et institutions urbaines en Syrie et Egypte médiévales*. Présenté par May ABOU-NAOUM, sous la direction de T. Bianquis, à l'université LYON II. Maison de l'Orient Méditerranéen. Juin 1986.

II - Les villes du Monde Arabe. Textes en langue arabe et traductions en français

L'existence de ces textes nombreux, (fournis essentiellement par Th. Bianquis et F. Chalak) prouve l'importance du concept de public dans la pensée arabe classique autant que dans la vie quotidienne des villes arabes, selon, cependant, des modalités ayant plus trait à la réglementation de la vie publique qu'à l'aménagement d'espaces ouverts. (Mise en ordre par M. Yared)

1. ʿABD AL-RAZZĀQ Sa'd Fahmī (1984) : *Al-ʿāmma fī Baġdād fī'l qarnayn al-tālit wa'l rābiʿ al-hiğrī, "Le peuple de Bagdad au troisième et au quatrième siècle de l'hégire"*. Al-dār al-ahlīya li al-našr wa al-tawzīʿ, Beyrouth.
2. ʿABD AL-RĀZIQ (1925) : *Al-islām wa uṣūl al-ḥukm, "L'Islam et les origines de la souveraineté"*. Le Caire.
3. ABŪ YAʿLA Muḥammad (1987) : *Al-aḥkām al-sulṭānīya , "Les jugements sultaniens"* ou *"les lois gouvernementales"*. Revu par Muḥammad H. al-Fakkī, Dār al-kutub al-ʿilmīya, Beyrouth.
4. ABŪ'L-AṢBAĠĪ S.S.M.A (1984): *Tisʿ waṯāʾiq fī šu'ūn al-ḥisba ʿala al-masāğid fī'l-Andalus, "Neuf pactes concernant la ḥisba sur les mosquées en Andalousie"*. Annales de la faculté de lettres, Université de Koweit, n°22.
5. ABŪ ʿALĪ al-Maʿdānī al-Ḥasan Ibn Raḥḥāl (1949) : *Taḍmīn al-ṣunnāʿ, "De la responsabilité civile des artisans"*. Alger.
6. ABŪ YŪSUF Yaʿqūb (1921) : *Kitāb al-ḫarāğ, "Le livre de l'impôt foncier"*. Trad. Fagnan. Paris.
7. ABŪ ZAYD Sihām Muṣtafa (1986) : *Al-ḥisba fī Miṣr al-islāmīya, "La ḥisba en Egypte musulmane"*. Al-hay'a al-miṣrīya al-ʿāmma li al-kitāb. Le Caire.
8. ADDA B. et GHALIOUNGUI E. D. *Le waqf, Alexandrie*. Traduction d'al-Isʿāffi, *Aḥkām al-Awqāf*, d'Ibrāhīm Ibn Mūsa al-Ṭarābulsī. Le Caire (1292 H)
9. ʿALĪ (AL) Ṣāliḥ Aḥmad (1969) : *Al-tanẓīmāt al-iğtimāʿīya wa al-iqtiṣādīya fī'l-Baṣra fī'l-qarn al-awwal al-hiğrī, " Les modes d'organisation*

sociale et économique à Baṣra au premier siècle de l'hégire" .Dâr al-ṭalī'a li al-ṭibā'a wa al-našr , Beyrouth.
10. 'ALĪ (AL) Ṣāliḥ Aḥmad (1968) : Introduction du livre d'Ibn Bassām, *Nihāyat al-rutba fī ṭalab al-ḥisba , "fin de la hiérarchie dans la demande de la ḥisba"*.
11. ARISTARCHI BEY et NICOLAIDES. (1881-1888) : *Code des terres et de la propriété foncière.* Traduction in, *Législation ottomane*, T VI et VII
12. AVERROES (1928) : *Al-bidāya"Le commencement"*. (Donations, testaments, successions). Trad. A. Laïmèche. 2 volumes. Alger.
13. BUḪĀRĪ (AL) (1903-1908) : *Les traditions islamiques.* 4 volumes. Trad. Houdas et Marçais. Paris.
14. CLAVEL P. E. (1875): *Droit musulman*, traduction du *Code égyptien du statut personnel et des successions.* T. II, Alexandrie.
15. CLAVEL P. E. (1895): *Droit musulman du statut personnel et des successions.* Traduction du *code du statut personnel* de Qadri Pacha, Paris, 2 vol.
16. CHARARA W. (1985): (AR), *La ville indécidable*, Al Ahlié, Beyrouth.
17. DIMAŠQĪ (AL), Ǧa'far Ibn 'Alī Abū'l-Faḍl (1984) : *Al-išāra ila ma'rifat al-tiǧāra.* Revu par F. Sa'd, Dār alif bā', Beyrouth.
18. DŪRĪ (AL) A.A.(1986) : *Tārīḫ al-'Irāq al-iqtiṣādī fī'l-qarn al-rābi' al-hiǧrī, " l'histoire économique de l'Irak au quatrième siècle de l'hégire"*. Dār al-mašriq, Beyrouth.
19. ǦĀḤIẒ (AL) 'Amrū b. Baḥr (1983) : *Kitāb al-tabaṣur bi al-tiǧāra , "le livre de l'observation dans le commerce"*. Revu par H.H. 'Abd al-wahhāb, Beyrouth.
20. ĠAZĀLĪ (AL) Muḥammad (1978) : *Iḥyā' 'ulūm al-dīn, "Faire renaître les sciences de la religion"*. Revu par Ša'bān Muḥammad Ismā'īl, maktabat nuṣayr, Le Caire.
21. HARAWĪ (AL) Abū 'Ubayd al-Qāsim Ibn Sallām (1981) : *Kitāb al-amwāl, "Le livre des capitaux"*. Mu'assassat naṣr li al-ṯaqafa , Beyrouth.
22. ḪAWĀRIZMĪ (AL) Muḥammad b. Aḥmad b. Yūsuf (1342 hég.) : *Mafātīḥ al-'ulūm , "les clés des sciences"*. Idārat al-ṭibā'a al-munīrīya, le Caire.
23. ḪUZĀ'Ī (AL) 'Alī b. Muḥammad (1985) : *Taḫrīǧ al-dalālāt al-sama'īya, "Enseigner les indications auditives"*. Revu par Iḥsān 'Abbās, Dār al-ġarb al-islāmī.
24. IBN'ABDŪN, IBN 'ABD AL-RA'ŪF, ǦARSĪFĪ (AL) (1955) : *Ṯalāṯat rasā'il andalūsīya fī'l-ḥisba, "trois lettres andalouses traitant de la ḥisba"*. Revu par Levy-Provençal , al-Ma'had al-'ilmī al-faransī li al-aṯār al-šarqīya, Le Caire.
25. IBN ABĪ ZAYD Qayrawānī (1914) : *Al-risāla.* Traduction et commentaire de Fagnan, Paris. Cf. Bercher, Alger.
26. IBN BASSĀM al-Muḥtasib (1968) : *Nihāyat al-rutba fī ṭalab al-ḥisba, "fin de la hiérarchie dans la demande de la ḥisba"*. Revu et commenté par Ḥusām al-dīn al-Samurrā'ī, Dār al-ma'ārif, Bagdad.
27. IBN ǦAMĀ'A Badr al-dīn (1967) : *Taḥrīr al-aḥkām fī tadbīr ahl al-islām, "Rédaction des jugements rendus pour gouverner les musulmans"*. Islamica IV, revu par H. Kofler.

28. IBN ĞUBAYR (1951) : *Riḥla, "Voyage"*. Traduction Gaudefroy Demombynes, Paris.
29. IBN ḪALDŪN (1967) : *Al-muqaddima li kitāb al-'ibar wa dīwān al-mubtada' wa al-ḫabar, "L'introduction au livre des expression et à celui de l'inchoatif et du complément"*. Dār al-kitāb al-lubnānī, Beyrouth. (Prolégomènes).
30. IBN MŪSĀ (1901) : *"Des droits et obligations entre propriétaires d'héritages voisins"*. Trad. F. Barbier. Alger.
31. IBN QĀSIM Al-Ġazzī (1895) : *Fatḥū'l-qarīb*. Commentaire du Muḫtaṣar d'Ibn Šuğā', texte arabe et traduction par Van Den Berg. (L.W.C). Leide.
32. IBN ŠADDĀD (1953) : *Al-a'lāq al-ḫaṭīra fī ḏikr umarā' al-šām wa al-ğazīra*. Trad. D. Sourdel : La description d'Alep d'Ibn Šadād, Damas.
33. IBN AL-ṬAQṬAQA (1340 hég.) : *Al-faḫrī fī'l-ādāb al-sulṭānīya*. Le Caire.
34. IBN TAYMĪYA Taqī'l-dīn Aḥmad (1967) : *Al-ḥisba fī'l-islām wa waẓīfat al-ḥukūma al-islāmīya, "La ḥisba dans l'Islam et la fonction du gouvernement islamique"*. Dār al-kitāb al-'arabīya, Beyrouth.
35. IBN TAYMĪYA Taqī'l-dīn Aḥmad : *Al-risāla fī'l-ḥisba, "Traité de ḥisba"*. cf. H. Laoust.
36. IBN TAYMĪYA Taqī'l-dīn Aḥmad (1976) : *Al-amr bi al-ma'rūf wa al-nahī 'an al-munkar, " Ordonner le bien -connu- et interdire le mal -dénié-"*. Revu par Ṣalāḥ al-dīn al-Munağğid, Dâr al-kitāb, Beyrouth.
37. IBN TAYMĪYA Taqī'l-dīn Aḥmad : *Al-sīyāsa al-šar'īya, "La politique légitime*. Dār al-kitāb al-'arabī, Beyrouth.
38. IBN AL-UḪŪWWA Muḥammad (1937) : *Ma'ālim al-qurba fī aḥkām al-ḥisba*. Cambridge.
39. IBN AL-UḪŪWWA Muḥammad (1976) : *Ma'ālim al-qurba fī aḥkām al-ḥisba*. Texte revu. Al-Hay'a al-miṣrīya al-'āmma li al-kitāb bi al-Qāhira, Le Caire.
40. IBN 'UMAR Yaḥya (1975) : *Kitāb al-naẓar wa al-aḥkām fī ğamī' aḥwāl al-sūq, "Les soins et les règles appliqués sur le marché"*. Revu par Farḥāt al-Dašrāwī. Société tunisienne de distribution, Tunis.
41. LAOUST H.. (1948): *Le traité de droit public d'Ibn Taymiya*, Traduction annotée de la *Sīyāsa šar'īya*, Damas.(pp. 168-180)
42. MAQRĪZĪ (AL) (1270 hég.) : *Al-ḫiṭaṭ, "Les plans"*. Imp. Būlāq, Le Caire.
43. MAQRĪZĪ (AL) (1941-1970) : *Kitāb al-sulūk li ma'rifat duwal al-mulūk, "Le livre de la méthode pour connaître le comportement des rois"*. Lağnat al-ta'līf wa al-tarğama wa al-našr, Markaz taḥqīq al-turāṯ. 8 volumes. Le Caire.
44. MAQRĪZĪ (AL) (1940) : *Iġāṯat al-umam fī kašf al-ġimmāt, "Secourir les nations en découvrant les incertitudes"*. Edité par Zīyāda et Šayyāl. Le Caire.
45. MĀWARDĪ (AL) (1966) : *Al-aḥkām al-sulṭānīya, "Les statuts gouvernementaux"*. Edité par Muḥammad Fahmī al-Sarġānī. Le Caire.
46. MĀWARDĪ (AL) (1979) : *Qawānīn al-wizāra wa sīyāsat al-mulk, "Les lois du ministère et la politique du gouvernement*. Edité par Raḍwān al-Sayyid. Dār al-ṭalī'a, Beyrouth.
47. NABRĀWĪ Fatḥīya (1985) : *Tārīḫ al-nuẓum wa al-Ḥaḍāra al-islāmīya, "Histoire des organisations et de la civilisation islamique"*. Al-Dār al-su'ūdīya li al-našr wa al-tawzī'. Riyad.

48. NABHĀN (AL) 'Umar Fārūq (1985) : *Al-ittiğāh al-ğumā'ī fī'l-tašrī' al-iqtiṣādī al-islāmī, "Les tendances collectives dans la législation économique islamique"*. Mu'assassat al-risāla, Beyrouth.
49. NUWAYRĪ Šihāb al-dīn Aḥmad Ibn 'Abd al-Wahhāb (1923-1976) : *Nihāyat al-arab fī funūn al-adab, "Surmonter la difficulté dans l'art de la littérature"*. 44 volumes, Institut égyptien, Le Caire.
50. QALQAŠANDĪ, (AL) (1963) : *Ṣubḥ al-a'ša fī Ṣinā'at al-inšā', "Le guide de l'ignorant pour la rédaction"*. Le Caire.
51. SĀBI' (AL) (1982) : *Ġarār al-balāġa.*
52. SANĀMĪ (AL) 'Umar b. Muḥammad b. 'Awaḍ(1982) : *Niṣāb al-iḥtisāb, "les principes de l'iḥtisāb"*. Revu par Yūsuf 'Izz al-dīn, Dār al-'ulūm, Riyad.
53. SAQAṬĪ (AL) Abū 'Abd Allāh (1987): *Kitāb fī ādāb al-ḥisba, "les règles de la ḥisba"*. Revu par Lévy-Provençal. Edité par H. Al-Zayn, Dār al-fikr al-ḥadīṯ, Beyrouth.
54. ŠAYḪALĪ Ṣabāḥ Ibrāhīm Sa'īd (1976) : *Al-aṣnāf fī'l 'aṣr al-'abbāsī, "Le peuple à l'époque abbasside"*. Ministère de l'informatrion, Bagdad.
55. ŠALAK F.(1987) : *Al-ḥisba.* Etude dans la légitimité de l'Etat et de la société. In al-iğtihād. Beyrouth.
56. ŠAHRASTĀNĪ (AL) Abū'l-Futūḥ (1981) : *Mawsū'at al-milal wa al-nihal, "Les encyclopédie des diverses sectes religieuses"*. Revu par Aḥmad Fu'ād al-Ahwānī, Mu'assassat Naṣr li al-Ṯaqāfa. Beyrouth.
57. ŠAYBĀNĪ (AL) Muḥammad b. al-Ḥasan (1980) : *Kitāb al-kasb, "Le livre du gain"*. Revu par Suhayl Zakkār, Damas.
58. ŠAYZARĪ 'Abd al-Raḥmān Ibn Naṣr (1963) : *Kitāb al-rutba fī ṭalab al-ḥisba, "La fin de la hiérarchie dans la demande de la ḥisba.* Revu par al-Sayyid al-Bāz al-'Arīnī. Dār al-'ulūm, Le Caire.
59. ṬABARĪ Abū Ğa'far Muḥammad b. Ğarīr (1964-1970) : *Tārīḫ al-rusul wa al-mulūk, "Histoire des envoyés et des rois"*. 10 volumes, Dār al-ma'ārif, Le Caire.
60. ṬABARĪ Abū Ğa'far Muḥammad b. Ğarīr (1976) : *Tārīḫ al-umam wa al-mulūk, "Histoire des nations et des rois"*. Dār suwaydān, Beyrouth.
61. 'UMARĪ Ibn Faḍl Allāh (1986) : *Masālik al-abṣār fī mamālik al-amṣār, al-dawla al-mamlūkīya al-'ūla, "Les voies de la clairvoyance dans les royautés des villes, le premier Etat mamlouk"*. Revu apr D. Krawolski. Centre islamique de recherches, Beyrouth.
62. 'UQBĀNĪ Muḥammad b. Aḥhmad b. al-Qāsim al-Tilimsānī (1967) : *Tuḥfat al-nāẓir wa ġunyat al-ḏākir fī ḥifẓ al-ša'ā'ir wa taġyīr al-manākir, "La grâce de celui qui observe avec son esprit et l'enrichissement de celui qui conserve dans sa mémoire pour préserver les rituels et modifier les actions blâmables"*.Revu par A. Al-Šannūfī, BEO, Damas.
63. UṬRŪŠ (AL) (1953) : *Kitāb al-iḥtisāb li mawlānā al-imām al-naṭiq bi al-ḥaqq, "Le livre de l'iḥtisāb de notre maître l'Imam qui dit la vérité"*. Revu par R.B. Seargent. Londres..
64. WANŠARĪŠĪ (AL) Aḥmad b. Yaḥya (1981) : *Al-mi'yār al-muġrib wa al-ğāmi' al-mu'rib 'an fatāwa 'ulamā' ifrīqya wa al-andalus wa al-maġrib, "La détermination extraordinaire et le recueil qui présente les réponses aux questions juridiques des savants d'Afrique, d'Andalousie et du Maghreb"*. Edité par Mḥammad Ḥağğī. Dār al-ġarb al-islāmī, Beyrouth.

65. YA'QŪBĪ (AL) (1937) : *Les pays.* Trad. G. Wiet. Le Caire.
66. ZĪYĀDA Nicolas (1962) : *Al-ḥisba wa al-muḥtasib fī'l-islām, "La ḥisba et le muḥtasib dans l'Islam".* Imprimerie catholique, Beyrouth.
67 YOUNG (1906): *Corps de droit ottoman*, traduction du *code civil ottoman (1285-1873)*, T VI, p. 169-446

III - ALEP

Pour Alep, peu de travaux concernent directement les espaces publics mais des recherches, surtout d'historiens et de géographes, portent sur l'espace et adoptent implicitement ou explicitement les catégories espaces privés, espaces publics, espaces communautaires.

Pour les périodes les plus anciennes et jusqu'au XIXème siècle, le travail de l'historien Jean Sauvaget reste irremplaçable, malgré certaines révisions nécessaires : il analyse précisément le bouleversement des espaces urbains en général et publics en particulier qui a marqué le passage de la ville classique gréco-romaine à la ville arabo-islamique par la transition relativement progressive de la période byzantine, cependant de nouvelles données historiques et archéologiques acquises grâce aux fouilles entreprises notamment à Palmyre et à Apamée, villes désertées, peuvent éclairer cette évolution aussi à Alep. A. M. Eddé fait le point sur Alep au XIIème-XIIIème siècle, époque où fonctionnent encore des espaces publics propres aux villes médiévales, localisés en général à l'extérieur, près des faubourgs, grandes places polyvalentes, *midan*, (hippodrome, terrain de manifestations politico-militaires), *mousalla* (lieu de prière collective en plein air), etc, qui, au Moyen-Orient, disparaissent au cours de la période mamelouke.

Quelques recherches (A. Raymond, J. C. David, J. Tate) portent sur la ville ottomane et notamment sur le système des *waqf* et le rôle des fondations en *waqf* dans la formation-transformation du centre-ville, comme outils d'urbanisme sous couvert de fondations religieuses et de bienfaisance. Le texte d'A. Russell (1794), réédité, est une source remarquable pour l'étude de la société et des espaces alépins au XVIIIème siècle, tant sur la vie privée et la maison, que sur les souks et autres équipements publics et sur le fonctionnement des pouvoirs et de l'administration.

Les travaux des historiens, Bodman, Raymond, Ma'oz, Marcus, Shamir, Masters, portent surtout sur la société, les groupes et les pouvoirs, leurs oppositions, leurs conflits, parfois sur leurs lieux et formes d'expression dans l'espace, posant notamment les questions du rapport à l'Etat, et des relations Etat/Société civile, à l'époque ottomane. La transformation de ces groupes, de leurs pouvoirs et de leurs espaces au cours du XIXème siècle, sous l'impact de la modernisation et de l'introduction d'idées nouvelles d'origine occidentale est aussi abordée, ainsi que l'activation des rivalités communautaires et l'expression spatiale de la compétition inter-communautaire, ségrégation, regroupement, dispersion, déplacement. Une approche de l'évolution de l'espace des chrétiens à Alep au cours des deux derniers siècles est proposée par J. C. David.

Le souk, espace public par excellence, est étudié dans son état actuel, avec des retours historiques, par les géographes et historiens, E. Wirth et H. Gaube, ainsi que par J. C. David et M. Hreitani.

Sur les périodes les plus récentes, les questions d'urbanisme et de maîtrise de l'espace sont posées par les géographes et urbanistes, E. Wirth, J. C. David, M. Hreitani, S. Bianca, qui mettent en évidence les oppositions pouvoir central/pouvoir local, Etat/société civile, pouvoirs formels/pouvoirs informels et recherchent les continuités et les ruptures.

Dans tous les domaines abordés par les différents spécialistes, les lacunes sont encore importantes, que les travaux en cours tendent à combler. Ils portent encore sur la ville traditionnelle, les fonctionnements et espaces anciens, les *waqfs* et l'urbanisme, les pratiques sociales, les ségrégations, l'espace domestique, le quartier, le souk, les cafés, etc. Sur Alep actuelle, les travaux portent surtout sur le centre-ville, sa forme, sa pratique, son image, les espaces et fonctions commerciales, les espaces et fonctions de loisirs (jardins, parcs, places, promenades, cafés, restaurants...). Les ruptures et continuités par rapport au passé, soulignées dans ces recherches, sont abordées plus précisément dans les sphères du public et du privé, par des monographies de quartiers entreprises par plusieurs chercheurs.

Sont donnés ici les titres en langues européennes et en arabe sur Alep.

1. ABDELNOUR A. (1979): "Habitats et structures sociales à Alep au XVIIème et au XVIIIème siècles". *Les espaces sociaux de la ville arabe. Bouhdiba et Chevallier* (éds), Tunis-Paris.

2. BIANCA S. et al. (1980): *The Conservation of the old city of Aleppo.* UNESCO, Technical Report 31, July.

3. BODMAN, H. (1963): *Political factions in Aleppo, 1760-1826.* Chapel Hill, University of North Carolina Press.

4. DAVID J.C. (1975): "Alep, dégradations et tentatives actuelles de réadaptation des structures urbaines traditionnelles". *Bulletin d'Études Orientales* XXVIII. Institut français de Damas. pp. 19-49.

5. DAVID J.C. (1980): "Alep" in Raymond (éd) *La Syrie Aujourd'hui,* Paris 1980, pp.385-406.

6 DAVID J.C. (1982): *Le waqf d'Ipchir Pacha 1063/1653. Etude d'urbanisme historique.* Institut français de Damas. Damas. 107 pages et planches 1 à 36.

7. DAVID J.C. (1982): "Evolution des axes de circulation et d'activités à Alep de 1870 à nos jours; une continuité de développement urbain". *Présent et avenir des Médinas,* URBAMA, Tours, 1982, pp.255-260.

8. DAVID J.C. (1982): "Evolution et déplacement des fonctions centrales à Alep aux XIX et XX siècles" in Bouhdiba A. et Chevallier D., *La ville arabe dans l'Islam,* Tunis-Paris, pp. 247-257.

9. DAVID J.C. (1982): "Projets d'urbanisme et changements dans les quartiers anciens d'Alep". *Politiques urbaines dans le Monde Arabe,* Lyon, pp. 351-365.

10 DAVID J.C., HREITANI M. (1984): "Souks traditionnels et centre moderne: Espaces et pratiques à Alep (1930-1980)". *Bulletin d'Etudes Orientales.* Institut Français de Damas. Tome XXXVI pp. 1 à 78, planches 1 à 20.

11 DAVID J.C. (1986): "Alep-Damas: La fonction de capitale comme facteur de transformation de la ville". Les métropoles du Monde Arabe. *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie.* Montpellier.

12. DAVID J.C. (1987): "Production et occupation de l'espace urbain à Alep". *Annales de la Recherche Urbaine*, N° 37, pp. 85 à 95.
13. DAVID J.C. (1987): "Syrie: système de distribution des espaces dans la maison traditionnelle d'Alep". *Les cahiers de la recherche architecturale*, N°20-21, pp. 38-47.
14. DAVID J.C. (1988): "Production et occupation de l'espace dans le centre d'Alep". *Eléments sur les centre-villes dans le Monde Arabe*. URBAMA, N°19. Tours. pp. 189-203.
15. DAVID J.C. (1989): "Politique et urbanisme à Alep, le projet de Bab al-Faradj". *État, Ville et mouvements sociaux au Maghreb et au Moyen-Orient*. L'Harmattan, Paris.
16 DAVID J. C. (1990): "Ingénieurs, urbanisme et pouvoirs locaux à Alep". Bâtisseurs et bureaucrates. *Ingénieurs et société au Maghreb et au Moyen-Orient*. Etudes sur le Monde Arabe 4. Lyon. 281-289
17 DAVID J. C. (1990): "L'espace des chrétiens à Alep. Ségrégation et mixité ; stratégies communautaires (1750-1950)". *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*. Villes au Levant 55-56. Aix-en -Provence. 150-170
18. EDDE-TERRASSE A.M.(198) : "L'espace public à Alep, de la fin du XIIème siècle au milieu du XIII ème siècle". *Fortifications, portes de villes, places publiques, dans le Monde Méditerrannéen*. Heerz J. (éd). Presses de l'Université Paris-Sorbonne. Paris.
19. GAUBE H, WIRTH E. (1984): *ALEPPO. Historische und geographische Beiträge zur baulichen Gestaltung, zur sozialen Organisation und zur wirtschaftlichen Dynamik einer vorderasiatischen Fernhandelsmetropole*. Dr Ludwig Reichert. Wiesbaden.
20. GHAZZI, K. al, (1923): (AR) *Nahr al-Dhahab fi Tarikh Halab. (Le fleuve d'or dans l'histoire d'Alep)*. 3 vol. Alep. Imprimerie maronite.
21. GUYS H. (1862): *Esquisse de l'état politique et commercial de la Syrie*. Paris.
22. HAMIDE A.-R.(1959): *La ville d'Alep: étude de géographie urbaine*. Imprimerie de l'université de Damas.
23 MA'OZ M. (1966): "Syrian Urban Politics in the Tanzimat Period between 1840 and 1861 ". *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*. 29, 2
24. MA'OZ M. (1968): "The Impact of Modernization on Syrian Politics and Society during the Early Tanzimat Period", in Polk and Chambers, *Beginning of Modernization in the Middle East, the Nineteenth Century*. Center for Middle Eastern Studies.
25. MARCUS A. (1986): "Privacy in eighteenth century Aleppo: the limits of cultural ideals." *International Journal of Middle-East Studies*, N° 18.
26 MARCUS A. (1989) : *The Middle East on the eve of the modernity. Aleppo in the eighteenth century*. A study of the Middle East Institute. Columbia University Press, New York.
27. MASTERS B. (1990): "The 1850 Events in Aleppo : an aftershock of Syria's incorporation into the capitalist world system." *International Journal of Middle East Studies*. vol. 22
28. MAZLOUM S. (1936): "L'ancienne canalisation d'eau d'Alep (La qanayé de Hailan" *Bulletin d'Études orientales* V, Damas.
29. MUNRO J. (1982): "The Russells of Aleppo". *Aramco World Magazine* 33, N°1, pp. 29-32.
30. PANZAC D. (1991): "Mourir à Alep au XVIIIème siècle". Alep et la Syrie du Nord. *Revue du Monde Musulman et de le Méditerranée*, n° 62/1991-4. Aix-en-Provence.
31. RAYMOND A. (1977): "Le déplacement des tanneries à Alep, au Caire et à Tunis à l'époque ottomane: un "indicateur" de croissance urbaine". *Revue d'histoire maghrébine* VII-VIII (janvier) pp. 192-200.
32. RAYMOND A. (1979): "La conquête ottomane et le développement des grandes villes arabes. Le cas du Caire, de Damas et d'Alep". *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, N°27 pp. 115-134.

33. RAYMOND A. (1980): "Les grands waqfs et l'organisation de l'espace urbain à Alep et au Caire à l'époque ottomane (XVI-XVII siècle)". *Bulletin d'Études Orientales*. XXXI, 1979. Damas.
34. RAYMOND A. (1984): The Population of Aleppo in the sixteenth Centuries according to Ottoman Census Documents, *International Journal of Middle Eastern Studies*, pp. 447-460.
35. RUSSELL A. (1794): *The natural history of Aleppo*. 2 vol. Londres.
36. SAUVAGET J. (1941): *Alep, essai sur le développement d'une grande ville syrienne, des origines au milieu du XIXème siècle*. Bibliothèque d'Archéologie et d'Histoire, Paris.
37. SHAMIR S. (1968): "The Modernization of Syria: Problems and Solutions in the Early Period of Abdulhamid" in Polk and Chambers, *Beginning of Modernization in the Middle East, the Nineteenth Century*. Center for Middle Eastern Studies.
38. SOURDEL D. (1952): "Esquisse topographique d'Alep intra-muros à l'époque ayyoubide" in *Les Annales Archéologiques de Syrie* II, pp. 109-133.
39. TABBAKH, M.-R. al- (1926): (AR) *I'lam al Nubala bi tarikh Halab al-Chahba. (La proclamation des nobles dans l'histoire d'Alep)*. 7 vol. Alep, Imprimerie maronite.
40. WIRTH E. (1966): "Damaskus-Aleppo-Beirut. Ein Geographische Vergleich dreier nahöstlicher Städte im Spieger ihrer sozial und wirtschaftlich tonangeben Schichten", *Die Erde* 96, pp. 96-137, 166-202.

IV - BEYROUTH

La destruction de la centralité de Beyrouth est aussi épuisement de l'espace public transformé en frontière entre territoires communautaires. Les articles ci-dessous analysent ce processus encore peu étudié. Le cas de Beyrouth ne nous semble pas être une exception mais un avenir possible pour d'autres villes tentées par la ségrégation poussée à un degré absolu. Les espaces publics ne peuvent plus se maintenir, ils implosent eux aussi sous le poids de mêmes logiques de suprématie des identités des acteurs, de leurs religions, de leurs cultures. Le travail de terrain sur les espaces urbains dans la ville moderne en est paradoxalement à ses débuts, alors que beaucoup d'élaborations théoriques, mais déconnectées, sont disponibles (nous ne les citons pas). Il faut espérer qu'une sociologie du quotidien et du concret puisse bientôt s'établir plus fermement à Beyrouth, permettant une seconde vague d'élaboration théorique et sensible, dont l'ébauche se situe dans les articles de J. Tabet. Dans la liste qui suit, voir essentiellement les travaux consistants de M. Davie, A. Beydoun, W. Charara, F. Awada et P. Kemp, ainsi que le surprenant article de B. El-Jisr.

1. AWADA F. (1988): "Inégalités entre zone centrale et périphéries face à la pénurie des services à Beyrouth". *Eléments sur les centre-villes dans le Monde Arabe*, fascicule bilingue. URBAMA, Tours, pp. 217-230.
2. AWADA F. (1988) La gestion des services urbains à Beyrouth pendant la guerre 1975-1985. *Pratiques Urbaines* 5, Interurba, Tiers-Monde, CNRS, ORSTOM.

3. AWADA F. (1991). "Le schéma directeur de la Région Métropolitaine de Beyrouth". *Reconstruire Beyrouth.* (éd). N. Beyhum, EMA 5, Maison de l'Orient, Lyon.
4 BEYDOUN A. (1986): "Beyrouth, ville dérangée". *Autrement,* N° 83, oct. 86, Paris.
5. BEYDOUN A. (1988): "Les civils, leurs communautés et l'Etat dans la guerre comme système social au Liban". *Social Compass,* XXXV/4 1988. pp. 585-605.
6. BEYHUM N. (1988): "Espace urbain, espaces politiques. Ville, Etat et communautés à Beyrouth vers 1970". *History of Conflict and Consensus, Lebanon 1840-1970,* Ithaca-CLS, Oxford.
7. BEYHUM N. (1989): "L'organisation de la vie quotidienne d'un quartier de Beyrouth-Ouest: habitants, commerçants et miliciens". *Maghreb-Machrek,* N° 125, pp. 100-110.
8. BEYHUM N. (1989): "Du centre aux territoires: La centralité urbaine à Beyrouth". *Maghreb-Machrek,* N°123.
9. BEYHUM N. (1991): *Reconstruire Beyrouth, les paris sur le possible.* EMA 5, Maison de l'Orient, Lyon.
10. BOURGEY A. (1978): "L'évolution du Centre de Beyrouth de 1960 à 1977", in D. Chevallier, *L'espace social de la ville arabe,* pp. 244-278.
11. BOURGEY A. (1980): "Beyrouth ville éclatée", *Hérodote,* janvier-mars 1980, N°17, pp. 5-31
12. BOURGEY A. (1982): "L'Evolution des banlieues de Beyrouth durant les deux dernières décennies", in Bouhdiba A. W., D. Chevallier, *La Ville arabe dans l'Islam,* CNRS, Paris et CERES, Tunis, pp. 301-321.
13. BOURGEY A. (1985): "La guerre et ses conséquences géographiques au Liban", *Annales de Géographie,* N°521, XCIV année, janvier-février 1985, pp. 1-37.
14. BOURGEY A. (1988): "Les transformations du centre de Beyrouth depuis 1975". *Eléments sur les centre-villes dans le Monde Arabe,* fascicule bilingue. URBAMA, Tours. pp. 119-130.
15. BOURGEY A. et PHARES J. (1973): "Les bidonvilles de l'agglomération de Beyrouth", *Revue de géographie de Lyon,* pp. 107-139.
16. BUHEIRI M. (1988): Beirut's role in the Political Economy of the French Mandate: 1919-39. *CLS Papers on Lebanon,* N°4, Oxford.
17. CHBAROU B., CHARARA W. (1985): "Une mosquée de Beyrouth aujourd'hui, unité de la communauté et diversité des croyants". *Mouvements communautaires et espace urbain,* CERMOC, Beyrouth, pp. 21-44.
18. CHEVALLIER D. (1972): "Signes de Beyrouth en 1834". *Bulletin d'Études Orientales,* XXV pp.211-228.
19. CHEVALLIER D. (1984): "Légalité de la ville" in *Politiques urbaines dans le Monde Arabe.* Métral J. et Mutin G. (éds), Maison de l'Orient, Lyon.
20. CHURCHILL C.W. and SABBAGH T. (1968): Beirut, Two-time Levels. A Study of Development. *M.E. Economic Papers.*
21. DAVIE M. (1983): "Comment fait-on la guerre à Beyrouth?", *Hérodote,* avril-septembre, N° 29-30, pp. 17-54.
22. DAVIE M. (1991): "La gestion des espaces urbains en temps de guerre: circuits parallèles à Beyrouth". *Reconstruire Beyrouth,* (éd). N. Beyhum, EMA 5, Maison de l'Orient, Lyon.
23. EL-JISR B. (1991): "Les plages de Beyrouth: privatisation et communautarisation d'espaces publics". *Reconstruire Beyrouth,* éd. N. Beyhum, EMA 5, Maison de l'Orient Lyon.
24. FAWAZ L. T. (1982): *Merchants and Migrants in Nineteenth Century Beirut.* Harvard University Press, Cambridge.
25. FAWAZ L. T. (1984): "The City and the Mountain: Beirut's Political Radius in the Nineteenth Century", *International Journal of Middle Eastern Studies,* Vol. 16.

26. GHORRA C. (1979): "Le Processus de lotissement dans l'agglomération de Beyrouth", *Hannon, Revue libanaise de Géographie*, 1978-9, vol. double XIII et XIV, pp. 187-232.
27. GHORRA C. (1981): "Les centres résidentiels de l'agglomération de Beyrouth". *Annales de Géographie*, Université Saint-Joseph, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Année 1981, Volume 2, Beyrouth. pp. 55-69.
28. GHORRA C. (1983): "Le processus de création de centres résidentiels: une greffe de modernité dans l'agglomération de Beyrouth?" in *Annales de Géographie*, Université Saint-Joseph, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Année 1983, Volume 4, Beyrouth. pp.141-158.
29. GILSENAN M. (1979): "Economie, politique et violence au Liban". *Le Monde Arabe et le Drame Libanais, Revue française d'études politiques méditerranéennes*, pp.78-94.
30. GOROKOFF P. (1984): "Création et évolution d'un camp palestinien de la banlieue sud de Beyrouth, Bourj-el-Barajneh". *Politiques urbaines dans le Monde Arabe*, Métral J. et Mutin G. (éds), Maison de l'Orient, Lyon.
31. HARIK I. (1985): "The Economic and Social Factors in the Lebanese Crisis". *Arab Society. Social Science Perspective*, Hopkins and Ibrahim (éds), American University Cairo Press pp 412-431, republié de *Journal of Arab Affairs*, Avril 1982, pp. 209-244.
32. HOURANI A.H. (1976): "Ideologies of the Mountain and the City". *Essays on the Crisis of Lebanon*. Ithaca Press, London, pp. 33-41.
33. JOHNSON M. (1977): "Political Bosses and their Gangs: Zu'ama and Qabadayat in the Sunni Muslim Quarters of Beirut" in E. Gellener and J. Waterbury (éds), *Patrons and clients in Mediterranen Societies*. Dockworth, London.
34. JOHNSON M. (1986): *Class and Client in Beirut: The Sunni Lebanese Community and the Lebanese State 1840-1985*. Ithaca Press, London.
35. JOSEPH S. (1975): "The politicization of Religious Sects in Borj Hammoud, Lebanon". *Women in the Muslim World*, Beck L. et Keddie N. (éds), Harvard UP.
36. JOSEPH S. (1985): "Family as security and Bondage: Political Strategy of the Lebanese Working Class". *Arab Society. Social Science Perspective*, Hopkins and Ibrahim (éds), American University Cairo Press pp. 241-256, republié de *Towards a Political Economy of Urbanization in the Thirld World Countries*, H.I. Safa (éd).
37. KEMP P. (1983): "La Cité-Etat, Beyrouth entre deux formes de résistance". *Esprit* N° 77-78, mai-juin, pp. 53-68.
38. KEMP P. (1983): "La stratégie de B. Gémayel". *Hérodote*: Géopolitiques au Proche-Orient, N°29-30, pp. 55-82.
39. KHALAF S. (1965): *Prostitution and Changing Society: a sociological Survey of Legal Prostitution in Beirut*. Khayyat, Beyrouth.
40. KHALAF S. and KONGSTAD P.(1976): *Hamra of Beirut, a case of rapid urbanization*. Leiden, Brill, 152pp.
41. KHURI F.I. (1972): "Sectarian Loyalty among Rural Migrants in Two Lebanese Suburbs: a Stage between Family and National Allegiance", in Antoun and Harik (éds) *Rural Politics and Social Change*, Bloomington, Indiana University Press.
42. KHURI F.I. (1975): *From Village to Suburb: Order and Change in greater Beirut*, Chicago, University of Chicago Press, Chicago.
43. KHURI F.I. (1976): "A Profile of Family Associations in two Suburbs of Beirut", in Peristiany (éd) *Mediterranean Family Structures*, Cambridge.
44. LUCAS P. (1985): "Multiformité urbaine et réappropriation". *Figures de la ville. Autour de Max Weber*. Aubier, Res Champs Urbain, Paris, pp. 158-173.
45. MAILA J. (1985): "Cruauté et Société: Réflexions sur la violence au Liban". *La guerre du Liban au regard des sciences humaines. Conférences de l'ALDEC*, Université Saint-Joseph, Beyrouth, pp.41-56.
46. MASSABNI M.(1977): "Contradictions urbaines et guerre civile: La destruction de la Quarantaine à Beyrouth". *International Journal of Urban Regional Research*, N° 1, pp. 132-144.

47. MILLET R. (1987): *Beyrouth*. PUF, Paris.
48. MOORE C.H. (1983): "Le système bancaire libanais. Les substituts financiers d'un ordre politique". *Maghreb-Machrek*, N° 99 jan-fév-mars, pp. 30-46.
49. MYNTTI C.L. (1978): "Changing Roles in five Beirut Households", *Women's Status and Fertility in Muslim World*: J. Allman (éd.) Praeger, New York.
50. NASR M., NASR S. (1976): "Morphologie sociale de la banlieue-est de Beyrouth. *Maghreb-Machrek*, juin-août-sep., N°73, pp.78-88.
51. NASR S. (1979): "Les formes de regroupement traditionnel (familles confessions, communautés régionales) dans la région de Beyrouth". *L'Espace social de la ville arabe*, D. Chevallier (éd) pp. 145-199
52. NASR S. (1982): "Formations sociales traditionnelles et sociétés urbaines du Proche-Orient: Beyrouth, Damas, Bagdad". *La ville Arabe dans l'Islam*, A.W. Boudhiba et D. Chevallier (éds), CNRS, Paris.
53. NASR S. (1982): "L'Islam Politique et l'Etat Libanais (1920-1975)". *L'islam et l'Etat dans le monde d'aujourd'hui*, PUF, Paris.
54. NASR S. (1985): "Guerre, migrations vers le Golfe et nouveaux investissements immobiliers dans le Grand Beyrouth". *Migrations et changements sociaux dans l'Orient arabe*, A. Bourgey (éd), CERMOC, Beyrouth.
55. NASR S. (1985): "La transition des chiites vers Beyrouth: mutations sociales et mobilisation communautaire à la veille de 1975". *Mouvements Communautaires et espaces urbains au Machreq*, CERMOC, Beyrouth, pp. 87-116.
56. NASR S.(1984): "Conflit libanais et restructuration de l'espace urbain de Beyrouth". *Politiques urbaines dans le monde arabe*. Métral et Mutin (éds), Maison de l'Orient, Lyon.
57. OWEN R. (éd) (1976): *Essays on the crisis of Lebanon*, Ithaca Press, London.
58. PHARES J. et SCHMEIL Y. (1977): "Modification du site urbain de Beyrouth". *Maghreb-Machrek* N° 75, pp. 34-43.
59. RAGETTE F. (1983): *The Beirut of Tomorrow: Planning for Reconstruction*. American University of Beirut.
60. SCHEMEIL Y., PHARES J. (1977): "Modification du site urbain de Beyrouth". *Maghreb-Machrek* N°75, pp. 34-42.
61. SEROF G. (1991): "La reconstruction comme pragmatique". *Reconstruire Beyrouth*, éd. N. Beyhum, EMA 5, Maison de l'Orient, Lyon.
62. TABET J. (1985): (AR) "La ville dans la guerre". *Al-Tariq*, 1984, pp. 134-189.
63. TABET J. (1991): "La ville imparfaite, le concept de centralité urbaine dans les projets d'aménagement et de reconstruction de Beyrouth". *Reconstruire Beyrouth*, (éd). N. Beyhum, EMA 5, Maison de l'Orient, Lyon.
64. WARDINI E. (1970): *La crise du logement au Liban*. Paulist Press, Beyrouth, 281 pages.
65. ZURAYK et ARMENIAN (1985): *Beirut 1984, a population and health profile*. AUB, Beyrouth

V - Méthodologie et ouvrages généraux sur les espaces publics.

ARENDT H. (1961): *Condition de l'homme moderne.* Calmann-Lévy. Paris
ARIES Ph. (1973): *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime.* Seuil, Paris.
FARGE A. (1979): *Vivre dans la rue à Paris au XVIIème siècle.* Gallimard, Paris.
FARGE A. (1992): *Dire et mal dire. Naissance de l'opinion publique au 18ème siècle.* Le Seuil, Paris.
GRAFMEYER Y et JOSEPH I. (1978): *L'école de Chicago. Choix de textes.* Le champ urbain, Paris.
HABERMAS J. (1978): *L'espace public.* Payot, Paris.
HANNERZ U. (1980): *Explorer la ville. Éléments d'anthropologie urbaine.* Minuit, Paris.
HEERZ J. (1984): *Espaces publics, espaces privés dans la ville. Le Liber Terminorum de Bologne 1294.* CNRS, Paris.
JOSEPH I. (1984): *Le passant considérable.* Librairie des méridiens, Lyon.
LOUISY A. (éd) (1988): *Espaces publics.* (Plan Urbain), La documentation française, Paris.
QUÉRÉ L. (1982): *Des miroirs équivoques.* Aubier, Paris
SENNET R. (1979): *Les tyrannies de l'intimité.* Seuil, Paris.
SIMMEL G. (1988): *Philosophie de la modernité.* T1. Payot, Paris.
TARDE G. (1989): *L'opinion et la foule.* PUF, Paris.
WIRTH L. (1983): *Le Ghetto.* Champ Urbain, PUG, Grenoble.
Plan Urbain. (1992): *L'espace public: les compétences du citadin.* Colloque d'Arc et Senans, novembre 1990. Paris.
Revue HERMES. 1989: N° 4, *Le nouvel espace public.* CNRS, Paris.
Revue HERMES. 1992: N° 10, *Espaces publics. traditions et Communautés.* CNRS, Paris.

LES TROIS PLANS DE RECONSTRUCTION DE BEYROUTH OU LA CRISE DE LA CULTURE CITADINE

Nabil BEYHUM

Trois plans de reconstruction de Beyrouth ont été présentés jusqu'à maintenant, celui du schéma directeur de 1977-78 concernant le centre-ville, celui de 1986 concernant toute la Région Métropolitaine de Beyrouth (RMB), celui de 1991, ne concernant de nouveau que le centre-ville. A ces différents schémas directeurs il faut ajouter nombre de petits projets plus ponctuels qui ne relèveront cependant pas de notre exposé.

Rappelons que pendant la guerre nombre de destructions se sont passées dans la ville, ce n'est qu'à Beyrouth que la guerre ne s'interrompit presque pas. Même si d'autres villes furent touchées, ce ne fut que sur des périodes relativement courtes. Si les destructions furent parfois ponctuellement plus massives dans la montagne, répétitives dans le Sud-Liban, celles qui eurent lieu dans la ville l'ont été avec régularité et continuité.

Plus particulièrement, le centre-ville et la ligne de démarcation le prolongeant au coeur de la ville ont été les espaces les plus détruits de Beyrouth. Cependant ces destructions ont été compensées par des constructions, au moins équivalentes sinon supérieures en surfaces bâties à la périphérie. Ceci a entraîné un déplacement des centres de gravité de la ville vers ses périphéries. En même temps, le modèle sociologique intégrateur des espaces publics centraux - souffrant déjà d'une crise dans ses capacités d'absorption avant-guerre - fut remis en question par les ghettos mono-communautaires des banlieues. La ville se divisa en plusieurs îles qui ne se rejoignaient pas, alors que les espaces neutres étaient soient annexés soient détruits. Les administrations publiques furent annexées à l'un ou l'autre de ces territoires, dépecées et privées de leurs ressources ou dédoublées ce qui limitait leur efficacité. La population se retrouva de plus en plus marginalisée par les machines de guerre, recluse dans ses espaces domestiques, chassée de ses espaces de commerce, d'échange ou d'interaction. La crise économique qui en découla s'est imposée pour une période dépassant celle de l'histoire des milices: quand celles-ci disparurent de l'espace visible, leurs effets économiques et sociaux y étaient toujours présents.

Si la reconstruction veut se considérer comme un dépassement de la guerre, elle doit réussir à inverser ces tendances sociologiques profondes de la guerre que nous retrouvons au niveau des services, des circuits de circulation et de transport, des activités économiques et culturelles. Elle doit donc se considérer aussi, dans le sens le plus noble, comme une politique de régénération de la société urbaine sinon un exemple pour toute la société. C'est donc d'un art de gérer le possible et non pas une certitude absolue qu'il s'agit, c'est un ensemble de processus sociaux et non pas seulement une capacité de production du bâti, c'est une gestion planifiée des réseaux techniques et non pas seulement une capacité à payer le *nec plus ultra*, c'est une prise en compte du temps et non seulement une transformation de l'espace [4]

Les questions que nous nous poserons seront les suivantes :
- comment chaque schéma directeur traite-t-il les espaces publics de la ville et la question de leur régénération? Comment sont développées les *fonctions intégratrices* des espaces

4 Nous avons développé ces thèmes dans un livre qui vient de paraître *Reconstruire Beyrouth, les paris sur le possible*, Éditions de la Maison de l'Orient, Lyon, 1991 (Diffusion Sindbad)

mis en valeur? Comment la relation des parties de la ville est-elle imaginée? quelle mémoire de la ville faut-il préserver?
- à partir de quels capitaux le schéma directeur propose-t-il la reconstruction? Comment donc est imaginée la *participation* de la population? Comment est structuré le débat public?
- comment sont préservés les *intérêts publics*? Y a-t-il un vrai dépassement de la conception des intérêts communautaires comme dominants les intérêts publics? Quel est le rapport qui existe entre intérêts publics, intérêts privés, domaine public et petite propriété privée?

Ces trois ensembles de question sont d'ordres différents. Le premier ensemble s'adresse au niveau stratégique des fonctions des espaces à traiter. Le deuxième ensemble s'adresse au processus de reconstruction perçu ou non comme effectivement créateur de classes moyennes. Le dernier ensemble pose la question de l'exemplarité de la reconstruction de la ville, ou de segments privilégiés par l'intervention, pour l'ensemble de la société.

1. Le schéma directeur de 1977-78

Ce schéma a été élaboré après deux années de guerre qui ont essentiellement détruit le centre-ville. Il semble alors que le retour en arrière est possible: ni les machines de guerre des milices ne se sont vraiment constituées et institutionnalisées, ni les centres de substitution au centre-ville ne se sont affirmés. Malgré la création par les mêmes propriétaires de magasins bis (affectés souvent du chiffre 2) pour relayer la fonction de ceux du centre-ville dans d'autres quartiers, ces derniers semblent toujours précaires, comme en témoigne l'expérience du souk de Raoucheh. Dès le retour à la paix, les commerçants sont tenus par les autorités de retrouver leurs commerces du centre-ville ou tout au moins d'abandonner leurs installations illégales. Dans le cas où les installations se font légalement, la baisse du taux de profit dans les nouvelles installations pousse les activités à retourner au centre-ville.

Mais plus important encore, le centre-ville semble toujours fortement présent comme symbole de la coexistence communautaire à retrouver. Les destructions les plus systématique s'y trouvent déjà. Il est alors normal que ce centre-ville soit le sujet privilégié des efforts des reconstructeurs et donc de ce schéma directeur.

Le plan qui est élaboré par l'Atelier Parisien d'Urbanisme est alors retravaillé et complété par Mitri Nammar, Mohafez de Beyrouth et plusieurs architectes-urbanistes sous l'égide de la Direction Générale de l'Urbanisme. Il est adopté progressivement par les différentes institutions en charge (municipalité, gouvernement) et reste donc à cette date le seul plan légalement décrété pour la reconstruction du centre-ville.

Influencés par les modèles culturalistes de l'urbanisme [5], les architectes français en charge proposent une vision minimaliste de la reconstruction qui tient à conserver le cachet traditionnel de la zone à construire tout en favorisant la solution de problèmes qui se posaient avant-guerre et qui rendaient l'accès au centre-ville difficile. L'intervention des planificateurs est donc réduite au minimum c'est-à-dire au système de circulation et de transports. Elle se différencie énormément au plan de l'architecture, selon les zones conservées. Elle est plus régénération des espaces publics qu'elle n'est intervention sur les espaces privés.

Le système de circulation du centre-ville est réorganisé afin de permettre au maximum de personnes d'y avoir accès pendant la journée. rappelons que la vitesse moyenne de circulation n'y dépassait pas les 10 km/h dans les années précédant la guerre

5 Voir Jad Tabet, in *Reconstruire Beyrouth, les paris sur le possible?* op. cité.

[6]. Le premier acquis de ce plan est de proposer une voie enterrée est-ouest longeant la côte. D'un coût important, cette voie pouvait, cependant, faire l'économie de beaucoup d'investissements dans d'autres infrastructures tout en offrant une solution élégante au problème des embouteillages. Complété par deux voies sud-nord s'appuyant sur le ring, ce système devait permettre la création d'une organisation plus efficiente des transports. Une promotion des systèmes de transports collectifs était envisagé et permettait de compléter le transport par voiture privée.

La voie enterrée permet aussi un rapport direct de la ville avec la mer en préservant le rapport écologique de la ville avec son environnement marin. Là, un espace de promenade est ouvert aux citadins instaurant un autre rapport à l'espace public. La création de petites places est encouragée un peu partout et les différents monuments sont dégagés par de petits jardins les mettant en relief.

Au plan de la réhabilitation du bâti, le schéma directeur prévoyait l'organisation de sept zones différentes auxquelles s'appuieraient des types d'interventions différentes. Cette différenciation des secteurs est finement décrite et permet de contrôler les changements affectant la hauteur des immeubles, leur style, leur environnement urbanistique. Le parti pris essentiel réside à notre avis dans le fait que 75% du bâti est conservé dans l'état précédent dans un important effort pou protéger la mémoire culturelle de la ville. Ainsi, les souks traditionnels, groupés en deux grands îlots, à l'ouest de la place des Martyrs et les souks Tawileh, Ayyass, Jamil doivent être *reconstruits ou réhabilités à l'identique*.

En revanche, des interventions plus assurées sont prévues sur le front de mer, section Normandy Phoenicia: si une marina est prévue, la hauteur des complexes hôteliers l'entourant ne doit pas dépasser seize mètres. Le parc comportant des bâtiments et des installations de loisirs devait avoir une occupation au sol très réduite, ne dépassant pas 0,5 (2,8 dans le reste du centre avant-guerre). En revanche, dans la portion de la dalle du port, le quartier est entièrement réaménagé en immeubles de bureaux. C'est l'opération urbaine la plus importante du secteur.

La zone de Wadi Abou Jémil est réorganisée par une nouvelle voie la traversant pour relier Clémenceau à Bab Idriss. Une zone piétonnière est prévue autour de Bab Idriss, avec une éventuelle station de métro et des parkings souterrains. Enfin, le bâti des deux côtés de la nouvelle voie doit être réhabilité. Autre rénovation d'importance : les zones de Ghalghoul, au bâti très dégradé, et le quartier de Saifeh, celui des anciens bordels, qui sera réaménagé en centre de loisirs et de commerce. La première intervention, à Ghalghoul, est conçue comme prolongement de la rue des Banques, l'autre comme s'articulant sur la place des martyrs.

Les principales critiques porteront sur l'idée de dégager, pour les mettre en valeur, les monuments religieux par des placettes et des jardins autour d'eux. Les *waqfs* auxquels appartenaient ces espaces auraient préféré les utiliser comme espaces commerciaux. Mais, dans l'ensemble, ce plan peut être décrit comme gradualiste, essentiellement conservateur sur le plan culturel, laissant un large champ d'intervention aux initiatives individuelles encadrées par le plan. Seules quelques interventions mineures et ponctuelles sont prévues par voie de remembrement. Deux sociétés foncières, à Ghalghoul et Saifeh, doivent être crées. Le schéma directeur correspond bien à la nécessité d'une intervention limitée quoique certains y aient déjà vu, à l'époque, une dose d'intervention trop importante. Mais l'essentiel de son pari tient sur l'existence d'autorités publiques capables d'arbitrer et de réaliser les infrastructures.

L'aggravation des destructions par les effets dégradants du temps essentiellement (la pluie compliquant graduellement les dégâts des toitures), l'affaiblissement des

---

6 Voir Abdo Kahi. *Le centre-ville de Beyrouth, Mouvement social*. Direction générale de l'urbanisme, Beyrouth, 1977.

autorités publiques et du consensus politique, l'épuisement des petits acteurs privés, devait rendre plus difficile l'application de ce plan et exigeait sa réactualisation.

2. Le Schéma directeur de 1986 de l'IAURIF

Ce schéma fut établi par une mission conjointe franco-libanaise à la demande des autorités libanaises. Préparé dès l'année 1983, il ne fut complété et présenté au public qu'en 1986. Le schéma directeur est marqué par une recherche permanente du consensus politique. Il se donne comme objectifs:
- l'affirmation de la centralité,
- la restructuration de l'espace urbain par la création de nouveaux centres,
- le développement des transports collectifs,
- la sauvegarde et la préservation des sites naturels.

L'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de l'Ile de France a une longue expérience dans les coopérations internationales comme en témoignent ses interventions dans le tiers-monde et dans les ex-pays de l'Est. Après une dizaine d'années de guerre, il semblait plus que logique de tenir compte à la fois de l'extension des destructions en dehors du périmètre du centre-ville, mais aussi des transformations que le nouveau bâti avait apporté aux périphéries. Le schéma directeur devait donc s'appliquer très logiquement à l'ensemble de la Région Métropolitaine de Beyrouth, définie comme allant de Khaldeh à Dbayeh, donc à une des surfaces possibles conçues comme étant le Grand Beyrouth.

Ce schéma directeur va se poser comme dépassement de l'éclatement de la ville dans la guerre en essayant de proposer une conception du réaménagement de la ville favorisant l'intégration des différentes banlieues et de la ville plus que comme action de reconstruction à proprement parler. A l'époque, seuls 40 000 des 300 000 logements de la RMB sont endommagés ou considérés comme dangereux puisque situés trop près des lignes de combat. Le schéma directeur pouvait proposer essentiellement la réorganisation de la circulation et la restructuration de la centralité laissant à l'initiative privée qui avait construit en pleine guerre des surfaces égales sinon supérieures à celles qui avaient été détruites, la tâche de reconstruire, stricto sensu, en temps de paix. Il s'agissait simplement de gérer le développement exceptionnel des banlieues en autorisant le retour au centre.

Avant-guerre, toute la liaison nord sud du pays et de la ville se faisait à travers le centre-ville et donc les voies côtières. Ce schéma directeur proposera de dépasser l'engorgement que subissait la ville, et son centre, avant-guerre, en faisant désormais passer ces liaisons par la plaine intérieure, en se rapprochant des contreforts montagneux. Ce nouvel axe s'appuierait sur une diversification des voies d'accès par la côte en privilégiant les transports collectifs et en régénérant par exemple ceux par voie ferrée. Le centre de gravité de la ville se verrait ainsi déplacer vers ce qui constituait ces périphéries sans cependant perdre ses points d'appuis dans le centre d'avant-guerre.

Ainsi, un effort particulier fut entrepris pour désenclaver les banlieues, en particulier la banlieue-sud. Il fallait prendre en considération les nouveaux changements tout en affirmant des volontés d'équilibre stratégique de la région métropolitaine. D'autres soucis s'affirmeront aussi comme la préservation d'espaces verts favorisant l'équilibre écologique. Plusieurs vallées proches de la ville seront ainsi décrétées réserves naturelles, alors que l'urbanisation des crêtes est consacrée.

C'est cette même tension entre diktats de la guerre et retour à la situation d'antan qui est à l'origine de la conception d'un système de centralité très diversifié et présenté très rationnellement. Le retour à la centralité d'antan se heurtait désormais à l'existence de

nouveaux centres de substitutions dans les périphéries de la ville. L'idée qui était avancée dans le schéma directeur était que le retour au vieux centre devait se faire en tenant compte de l'expansion urbaine et de la nécessaire démultiplication des centres. En fait, sous ce raisonnement techniciste se cachait un autre plus politique: l'existence de nouveaux rapports sociaux et politiques ayant fait naître les nouveaux centres.

L'idée de transformer les ghettos des périphéries en y faisant ou maintenant l'émergence de quatre sous-centres, reliés entre eux et au centre-ville principal n'est certes pas un pari facile. Mais seul un tel parti peut donner à un schéma directeur une orientation valable. Il suppose une modification globale du système de circulation et de transport de la ville de la guerre. Il suppose aussi une transformation de ces ghettos, se copiant les uns les autres et se dupliquant, en têtes de réseaux étroitement imbriqués et spécialisés, de façon à se compléter et non à se concurrencer. Si le schéma directeur s'est structuré autour d'une réorganisation de la circulation, il ne s'est pas amplement attardé sur la transformation des ghettos en centres.

Le choix de ces centres semble s'appuyer dans le texte du schéma directeur sur un raisonnement rationnel. Pourtant une analyse plus fine ferait la preuve du formalisme de ces propositions: ces centres sont choisis à égalité entre Est et Ouest de la ville. Nahr-el-Mott et Hazmieh sont situés à l'Est. Laylaki et Khaldeh à l'Ouest. Les deux premiers centres sont situés en zones maronites, le troisième en zone druze et le quatrième en zone chi'ite. Si trois des centres se trouvent sur des voies de communications importantes, il n'en est pas de même du quatrième. D'autre part, la légitimation de l'implantation de ces centres comme noeuds de communication semble bien insuffisante, puisque existent plus loin d'autres possibilités de centres sur les mêmes voies de communication.

Il faut noter la force des argumentaires techniques du schéma directeur de l'IAURIF. Mais parallèlement aussi, il faut noter ce que ces argumentaires ne disent pas: ce qui est présenté comme une décision du planificateur n'est que la prise en compte de transformations existant déjà, ce qui en soi est une démarche positive. Mais le cadre politico-institutionnel reste marqué par les années quatre-vingt: c'est celui d'une division de la ville en deux territoires distincts. Ceci explique que, en quelque sorte, la reconstruction du centre-ville soit restée "en blanc" dans le projet de l'IAURIF sans être réellement actualisée. Ce qui explique aussi que la ligne de démarcation n'y soit pas traitée ni la voie côtière comme zones susceptibles d'attirer à elles des fonctions centrales. Si le schéma directeur fait l'impasse sur ces espaces, c'est probablement parce que s'intégrant aux schémas de réflexion de l'époque, il ne peut les penser.

Intégré au discours politique, malgré sa très grande qualité technique, ce schéma va être relégué dans les tiroirs, parce qu'il va être dépassé par les transformations du paysage politique. Ce n'est pas lui faire justice: si certaines idées ont trop fait avec le consensus politique du moment sans trop penser l'avenir, il est certain que d'autres valent d'être retenues justement parce qu'elles se sont implicitement inscrites contre les pouvoirs politiques d'alors. Ainsi, l'insistance sur les interventions facilitant l'intégration ne devrait pas être sous-estimée mais constituer une raison suffisante poussant à la réactualisation du schéma directeur.

3. Le schéma directeur de 1991

Le schéma présenté par Dar-al-Handassah en 1991 est de nouveau concerné par le seul centre-ville, ce qui ne manque pas déjà de poser problème. L'histoire institutionnelle de son élaboration est assez compliquée. Le CDR, Conseil pour le Développement et la Reconstruction - organisme public - est à l'origine de la commande, mais le financement est en fait payé par la Fondation privée Hariri ou une de ses nombreuses émanations. Le recentrage sur le centre-ville ne s'accompagne d'aucune insertion dans un plan

d'ensemble: le schéma directeur de 1986 n'est ni rejeté ni adopté comme échelon englobant le centre-ville. En fait, nombre de conceptions du nouveau schéma pour le centre-ville seront en contradiction avec les partis pris par le schéma directeur de la RMB, région Métropolitaine de Beyrouth.

Proposé au Conseil Supérieur de l'Urbanisme au mois de juillet 1992, le projet est sévèrement critiqué. Mais ceci n'est qu'un aboutissement. La campagne publicitaire d'envergure qui avait accompagné son lancement à l'été 1991 s'était adressée au grand public avec des images fortes: comparaison des projections avec des destructions actuelles, calendriers, affiches, réunions publiques. Ceci n'empêcha ni la constitution d'une association des ayants-droits du centre-ville violemment opposée au projet, ni la levée de bouclier des spécialistes qui se manifesta à l'occasion de la publication d'articles de plus en plus lapidaires, de textes critiques ou de colloques multidisciplinaires[7]. La rumeur publique fit même à un certain moment d'une zawiya oubliée au centre-ville le symbole du rejet de ce projet[8]

Que s'était-il donc passé pour qu'un tel débat soit suscité ?

A la fois premier débat public depuis le début de la guerre et premier débat sur l'urbanisme de l'histoire du Liban à prendre une telle ampleur, les positions furent de plus en plus affirmées et divergentes, ce qui ne s'était passé que de façon beaucoup plus limitée pour les autres projets. Nombre d'ayants-droits résumèrent leur opposition au projet en adoptant un argumentaire en trois points: le projet les forçait à s'associer avec des tiers, il était anticonstitutionnel puisqu'il leur ôtait leur propriété privée et les expropriait au profit d'une instance privée - la fameuse société foncière-. En fait, il ne leur laissait pas le temps de faire la preuve de leur capacité à reconstruire eux-mêmes.

En fait, le schéma directeur n'était que l'une des trois faces d'un projet opérationnel complexe:

la première était la mainmise sur le Conseil pour le Développement et la Reconstruction, en plaçant à sa tête le directeur de la principale firme du conglomérat Hariri. Les conflits d'intérêts suscités étaient multipliés par l'importance des enjeux: ne répétait-on pas à l'envie depuis 1977 que la reconstruction du centre-ville déterminerait à l'avenir l'évolution des rapports sociaux dans le pays ? [9] Cette monopolisation de l'institution publique se justifiait par l'inefficience des administrations publiques mais s'accompagnait d'une dérive dans les objectifs implicites, mais aussi déclarés, du CDR: le recentrage sur le centre-ville ne s'accompagnait d'aucun travail sérieux sur le reste de la ville ou du pays. Le projet de rapport demandé à la firme Bechtel sur le développement du Liban ne constitua en fin de compte qu'un mince rideau de fumée alors qu'il fut facturé au prix fort (plusieurs millions de dollars pour un millier de pages constituées essentiellement de rapports préexistants dans les administrations publiques et rassemblés bout à bout) au commanditaire et au payeur habituels.

Le deuxième volet portait sur la constitution d'une Société foncière qui annexait la propriété des 130 hectares du centre-ville, ce qui en faisait le plus grand outil de gestion urbaine du Liban et peut-être du Moyen-Orient.

Ce volet se justifiait par l'incapacité des ayants-droits du centre-ville à financer les opérations de reconstruction. Malheureusement la preuve n'en était pas faite et la

---

7 Le colloque de l'Urban Research Institute qui se tint à Beyrouth en mai 1992 avec le soutien de la Ford Foundation constitua en ce sens un moment fort, tout comme le manifeste du syndicat des ingénieurs ou celui dit des "six architectes"qui se réunirent pour le critiquer. Au moins deux livres blancs furent publiés et un troisième est en préparation.

8 Voir notre article dans le numéro spécial d'URBAMA sur Beyrouth : "Note sur la zawiya du Dimashqi ibn Iraki", (à paraître).

9 Déclaration généralement attribuée à S. Hoss, premier ministre, en 1977.

précipitation des promoteurs du projet ne fit qu'aggraver les suspicions[10]. Les propriétaires et les locataires y avaient droit à cinquante pour cent des actions, les apports en capitaux leur étant équivalents. Cette promesse de financement était censée se monter à cinq cent millions de dollars, qui dépassaient de loin la capacité d'absorption immédiate d'un tel projet (les estimations de 1977 portant sur 450 millions de dollars actualisés mais étalés sur plusieurs années), sans pour autant proposer de contrepartie financière pour les expropriés qui perdaient par le mécanisme de la société le contrôle sur leurs propriétés. La loi-cadre soumise à rude épreuve au Parlement[11] manquait de garanties solides quant à la protection de la petite propriété privée et ses applications furent remises en question par le Conseil d'État au mois de juillet 1992. Plusieurs rumeurs de prévarications, et même de vigoureuses critiques publiques[12], furent faites concernant la façon dont le projet fut finalement adopté au Parlement.

Mais ce fut le schéma directeur lui-même qui posa le plus de problèmes. Organisé autour de trois axes principaux, il prit vite la forme d'un rêve futuriste et dépassant les destructions pour les uns, d'un cauchemar faussement moderniste pour les autres.

Le premier axe en était la constitution de trois axes nord-sud, parallèles, dont une voie monumentale faisant en largeur dix mètres de plus que les Champs-Elysées de Paris. Ces voies emportaient les places publiques et imposaient la voie rapide-boulevard comme armature du nouveau centre-ville: ainsi la Place des Canons, dite aussi Borj ou Place des Martyrs, qui symbolisait le vieux Beyrouth, était ouverte sur la mer et noyée dans la voie monumentale. Pour qui connaît les soucis contemporains des grands urbanistes américains, sociologues et architectes, travaillant à régénérer les places publiques détruites par les autoroutes urbaines, il est étonnant de constater que les auteurs du projet aient si peu appris d'autres expériences mondiales[13].

Des milliers de places de parkings devaient être construites, et exploitées par la société foncière, sans qu'une étude sérieuse du réseau de voies de circulation ne soit faite : où se déverseraient donc les dizaines de milliers de voitures prévues? Par où passeraient-elles alors que très peu d'intérêt était accordé aux transports en commun: tramways, autobus, métros, n'existaient qu'à l'état d'esquisse dans le projet. Une congestion semblable à celles d'avant-guerre ne risquait-elle pas de priver les Beyrouthins d'un accès physique à la centralité ? Que dire de l'accès social ?

Par ailleurs, le symbole de la monumentalité des voies s'additionne dans le projet d'un autre symbole, celui de la monumentalité architecturale. Un mur de tours de plus de vingt étages est prévu sur le front de mer essentiellement, réduisant à néant la fameuse ouverture sur la mer qu'est censé apporter le projet. Ces immeubles où prédominent le verre et le fer selon les canons de la "modernité" des années soixante étaient-ils vraiment nécessaires, même du point de vue économique[14] ? D'ailleurs, était-on capable de remplir de telles surfaces? avec quels acheteurs ? La modernité d'aujourd'hui n'est-elle

---

[10] La précipitation des commanditaires se fit remarquer par trois fois au moins: à l'occasion de la présentation du texte de loi très mal rédigé au Parlement, à l'occasion du schéma directeur lui-même qui comporta techniquement des déficiences importantes qui portèrent ombrage à la firme qui l'avait produit, à l'occasion de la démolition hâtive des bâtiments dits dangereux, sans que le plan d'ensemble ne fut adopté ou que le caractère dangereux ne soit prouvé, ou encore que la démolition fut faite correctement puisqu'elle mit en danger nombre de pans des constructions jusque là préservés.

[11] L'adoption du projet au Parlement retarda son exécution de plusieurs mois: encore une fois, la hâte suspecte s'était montrée contre-productive.

[12] Le député de Beyrouth N. Wakim porta des accusations publiques de corruption et fut même menacé un moment de voir son immunité parlementaire suspendue par l'action de groupes de pression.

[13] Voir les thèses de R. Sennett et d'autres grands sociologues urbains américains sur le sujet de la disparition des espaces publics des grandes villes américaines en faveur d'une culture de l'autoroute ou du boulevard

[14] Rappelons à ce sujet que la rentabilité économique de telles conceptions architecturales a été décevante tant pour le quartier de la Défense à Paris que pour les docks londoniens.

pas beaucoup plus concernée par la sauvegarde du patrimoine architectural ou sa réorganisation, mais non pas son occultation ? Le nouveau paysage urbain proposé par ce schéma fut considéré par beaucoup comme faussement moderne, bien que jugé par ailleurs comme trop radical.

Mais les problèmes soulevés jusqu'ici ne se comprennent que si le troisième symbole est mis en perspective. Il s'agit de l'île construite en remblais à partir des destructions et des ordures de la ville. Le symbole pouvait être puissant: des destructions naissait un nouvel espace arrimé au large de la ville. Espace d'espoir, espace de renouveau? En fait, cette île, que certains auraient voulue jardin[15], était constituée de hautes tours -encore- et de bâtiments gouvernementaux. Estimées, généralement[16], à trente hectares, elle constituait une plus-value essentielle sur le plan financier. Elle est aussi, à notre avis, la clef essentielle de l'idéologie de ce nouveau schéma directeur.

Les faiblesses techniques inconcevables de ce schéma ne peuvent en effet être comprises comme faiblesse de la firme qui l'a produit[17]. L'impression de monumentalité -force et puissance- qui se dégage de la voirie et de l'architecture tranchera un jour ou l'autre avec la physionomie du reste de la ville embourbée dans ses problèmes non résolus: propreté, espaces verts, circulation, réhabilitation du bâti partiellement détruit, etc. En fait, le risque est grand de voir se constituer dans la ville une île de richesse constituée par l'ensemble du centre-ville mais dont l'île au sens physique du terme serait la métonymie. Pari stupide, mais pari bien réel qui reprend l'exemple de Manhattan et du Bronx, qui privilégie volontairement un segment de l'urbain et laisse les autres s'enfoncer dans la déchéance. Pari réel, puisque ainsi s'explique la faiblesse technique majeure du projet: si une réelle circulation de masse n'est pas prévue est-ce seulement par une faiblesse des talents des concepteurs ou plutôt par une volonté préméditée des commanditaires d'isoler le centre de la ville ?

La réduction des espaces publics de coexistence, d'interaction, d'échanges et de commerce, se comprendrait alors plus clairement. Il est étonnant de voir que toutes les fonctions urbaines sont prévues en concentration dans le centre-ville: la fonction d'autorité des administrations publiques, la fonction bureaux, la fonction tourisme d'élite ou le commerce de luxe. Seule la fonction commerce populaire est absente du projet. Or c'est ici que réside la faiblesse essentielle du projet: conçu comme une île de richesse et de pouvoir, le centre-ville oublierait-il sa fonction de centre pour devenir une île, ressemblant à toutes celles qui étaient déjà apparues dans la guerre ? Si la multiplication des fonctions du centre-ville projeté fait immanquablement penser à l'avidité des nouveaux riches qui veulent tout avoir, tout dominer, leur concentration dans cette île fait clairement surgir dans l'esprit des lecteurs du projet une image de grande fragilité. L'on peut craindre pour ce projet ses innombrables contradictions autant que les critiques, sinon plus, qui en ont été faites.

Si les premières images présentées au public en séduiront plus d'un, celles de la destruction de trois cent immeubles, sans que la preuve de leur vétusté ou du danger qu'elles présentaient ne soit faite, [18]suscita une autre image de désolation. Ce que les

---

15 Proposition originale de M. Nammar, ancien Mohafez de Beyrouth, qui fut à l'origine de la constitution du remblai pour résoudre certains problèmes de la guerre.

16 Des propositions plus fantaisistes parlèrent même de 200 hectares.

17 Cette firme qui a réalisé plusieurs grands projets dans le Golfe et en Arabie Saoudite a proposé dans le cas de Beyrouth des innovations très peu étudiées: on reste rêveur devant l'absence d'une étude des fonds marins autour de l'île projetée alors qu'un canyon sous-marin de deux centaines de mètres de profondeur se trouve à deux centaines de mètres des berges de l'île. La faiblesse de l'étude des moyens de transports est elle aussi l'objet de questions de fond.

18 La destruction eu lieu au Printemps 1992 et ressembla furieusement à une fuite en avant: aux critiques sur l'occulatation de la mémoire de la ville on opposa très maladroitement mais très radicalement la destruction

combats n'avaient pas détruit de la mémoire urbaine et du patrimoine, les bulldozers des reconstructeurs allaient le faire bien plus radicalement. Projet radicaliste, faussement moderniste, le projet actuel doit être impérativement modifié si l'on veut éviter que le processus de reconstruction ne s'enfonce dans l'ornière.

4. La dérive des projets

A mesure que le temps passe, les projets se sont multipliés sans vraiment se ressembler. S'il est cependant un point sur lequel le temps a laissé son empreinte c'est bien celui de l'intérêt des populations concernées. La participation des classes moyennes qui constituaient le centre-ville d'antan, mais aussi l'armature sociologique de la ville, se réduit progressivement. Elle est omniprésente en creux du projet de 1977. Elle disparaît complètement de celui de 1991. Bien plus, ce projet rejette en dehors de la centralité ceux que la guerre en avait privé en la détruisant. Comment concevoir la reconstruction de la ville sans qu'elle soit participation financière, politique et culturelle, régénération des classes moyennes épuisées par la guerre ?

Le fait que la planification de la reconstruction aujourd'hui n'inverse pas les tendances de la guerre est aussi visible dans les structures du nouveau centre projeté comme une île séparée du reste de la ville. Elle l'est aussi dans le fait que souvent des actes d'autorité et non pas d'accompagnement, sont prévus pour résoudre les problèmes dus à la guerre: production de réfugiés, essoufflement des classes moyennes, etc. Même l'État et l'administration publique ne sont pas conçus par le CDR comme un objet de réforme mais comme des instances à marginaliser comme la guerre l'avait fait.

Pour répondre aux trois ensembles de questions que nous avons posées en début d'article nous dirions que :

- au fur et à mesure que le temps passe, les schémas directeurs ont tendance à abandonner la notion d'intégration urbaine et à s'adapter, à notre avis trop facilement, à des notions de division, de séparation, de ségrégation en régions ethniques ou en classes sociales. Témoin en est la disparition du souci de la régénération des espaces publics, la prédominance des immeubles de bureaux à l'accès régulé, l'urbanisme îlien qui domine le troisième schéma directeur que nous avons étudié. Le réalisme est ambigu: est-il celui de la prise en compte de l'échec des expériences de ségrégation ou est-il l'échec de la coexistence d'avant-guerre ? Selon l'évaluation que l'on en fait, toute politique en somme, le choix se fera pour développer ou réduire les *fonctions intégratrices* des espaces mis en valeur. Selon la conception des relations des parties de la ville les différents schémas directeurs traiteront l'espace urbain nouveau et son rapport à la mémoire urbaine. Car si la guerre communautaire est un passé, est-ce elle qui constituera la mémoire de la ville ou est-ce une nostalgie d'un âge d'or de coexistence communautaire, que certains disent n'avoir pas existé et que beaucoup, par leur jeune âge, n'ont pas connu?
- les différents schémas directeurs font de moins en moins place à la réappropriation de l'espace urbain par la population. Le rôle majeur dans le financement, et donc dans la participation, est conçu comme étant celui des petits propriétaires (au moins pour 75%) des parcelles), il devient celui de l'État dans le plan de 1986, puis celui de conglomérats privés ayant fonction de monopoles en 1991? A la limite, il ne serait pas étonnant que ces monopoles évitent que des autorités publiques externes interviennent dans le financement de la reconstruction: y a-t-il d'autres explications à l'incompétence et la désinvolture avec laquelle sont traitées les missions d'experts de la Banque Mondiale ou d'autres instances

---

les derniers vestiges du Beyrouth ottoman et médiéval. Pour la petite histoire, on ne sait toujours pas qui décida cette destruction.

internationales? Il ne serait pas étonnant non plus que ces monopoles favorisent la décadence des appareils d'État qui légitiment ainsi leur position dominante.

Mais surtout, il ne serait pas étonnant que ces monopoles refusent et découragent de fait les apports des classes moyennes en capitaux. C'est là le sens ultime de la morgue, de la hargne, de l'infériorisation à travers lesquelles les promoteurs du projet de 1991 traitent les classes moyennes. Que les expertises de l'administration ou de la société civile ne soient ni reconnus ni consultés participe du même phénomène. Il ne s'agit pas là d'erreurs formelles -comme nous avons pu l'avancer ailleurs naïvement- mais de l'erreur elle-même. Le délire paranoïaque des promoteurs ou le discours fasciste des planificateurs ne sont pas de simples effets secondaires mais bien une volonté pseudo-aristocratique de marginaliser la société civile et les classes moyennes, sans la participation desquelles aucune démocratie n'est possible.

Le chantage menaçant de laisser Beyrouth dans son état de décomposition si les volontés des promoteurs ne sont pas acceptées passera-t-il[19] ? Est-il possible que la raréfaction des capitaux se traduise aussi cruellement par une raréfaction de la contestation? Le refus du débat public, son contournement par des mécanismes de corruption, les attaques personnelles à l'encontre de critiques craignant l'échec de la reconstruction (et le plus souvent peu intéressés par l'échec personnel des promoteurs), font partie d'un amalgame dangereux qui bloque le dialogue. Les intérêts publics disparaissent devant ceux, non plus de communautés, mais de groupes de richesse et de pouvoir au fur et à mesure que disparaît la petite propriété privée et se forment des monopoles de fait.

Pour protéger la petite propriété privé ne doit-on pas paradoxalement protéger le domaine public? Le temps n'est-il pas un facteur de maturation avec lequel devrait compter tout plan conséquent de reconstruction tablant sur les forces vives de la société à reconstruire et non sur l'apport externe de capitaux massifs, par ailleurs inexistants? A trop ignorer ces questions-clés la reconstruction de Beyrouth court à notre avis à un désastre qu'il est urgent de prévenir.

5. Une crise culturelle: de la ville ottomane à la ville wahhabite ?

En fait, la crise est plus profonde qu'il n'y paraît. Dans un article à paraître[20], nous avons rappelé que la paix avait été instaurée, peut-être comme la guerre, de l'extérieur du pays. La paix interne ne s'est pas encore faite. Ou plutôt nous ne sommes pas arrivés à la paix par une victoire des mouvements civils pour la paix mais par la défaite de tous les mouvements miliciens de guerre.[21]

La crise des institutions dans cette première année de paix est patente: les élections des associations professionnelles se font parfois de façon très confessionnelle alors qu'elles avaient jusque-là puissamment résisté à toute la folie meurtrière de la guerre, les associations caritatives et culturelles éclatent par des crises cumulées puisqu'elles n'avaient pu gérer leurs crises transitoires marquées qu'elles étaient par l'urgence de la

---

19 Ce chantage fut organisé par les promoteurs du projet de 1991 à plus d'une reprise. Il ne fut pas sans effet dans la population puisqu'il fallut du temps à l'opposition pour formuler des projets, ou même des idées-forces, de substitution.

20 "La crise des institutions urbaines: de la guerre à la reconstruction"? in *Annales de l'Université Saint-Joseph*.

21 Défaite due autant à leurs divisions internes et à leur incapacité à gérer un territoire politique basé sur la ségrégation, qu'à l'impatience des acteurs externes rebutés par la perpétuation d'une violence qui ne les servait plus.

guerre, les universités ont toutes les difficultés à ne pas passer à travers un temps de latence qui perturbent gravement leur organisation.

L'idée de sortir d'un univers de guerre marqué par le huis-clos communautaire, la réduction de l'espace de pertinence et des capacités d'intervention, la crise économique et le détournement des aides vers l'Europe centrale une fois les combats terminés au Liban, marquent profondément ce que nous devrions appeler la culture de l'après-guerre et que nous voudrions appeler la culture de la reconstruction. Malheureusement, la transition de la culture de la guerre et de la discorde, [22]vers celle de la reconstruction n'est pas automatique. Elle marque par ses hésitations un vide du paysage culturel que ne remplissent plus que trois projets politiques: des élections organisées par d'anciens spécialistes des services de police mais tenant un discours démocratique, un retour de réfugiés encadrés par des spécialistes de la production de réfugiés mais tenant un discours laïciste, et une reconstruction conduite par des spécialistes de la construction dans le Golfe du pétrole.

Or ce dont il s'agit dans ce désert culturel est bien plus profond et plus pernicieux que l'on pouvait le croire. Ce qui est défendu dans le projet de 1977 est bien le retour à un modèle de ville ottomane qui continue à préserver son patrimoine de coexistence communautaire à travers des rapports de tolérance entre ses populations. Ce qui est en jeu dans le projet de 1986 est une intégration à travers une ville plus moderne, autorisant mais n'ordonnant pas les rapports des habitants entre eux et leur accès échelonné à la centralité. Ce qui s'affirme dans le projet de 1991 est un modèle de ville où un seul acteur domine la ville par ses capacités financières et politiques. Cet acteur veille à son auto-reproduction en marginalisant la société civile et en la soumettant à des rapports de clientèle à son égard par la réorganisation des classes moyennes. La concentration de la propriété utile aux mains de certains, la marginalisation des espaces et des débats publics, la privatisation de l'État et de l'autorité, sont de mise dans cet espace type qu'il nous faut bien appeler la ville wahhabite. A partir du contrôle politique des ressources, l'or noir, une autorité ne s'affirme-t-elle pas comme redistributrice des biens, réorganisant la société et épuisant en elle la société civile ?

Est-ce que le modèle ottoman a définitivement échoué puisque la tolérance n'a pu s'y transformer en démocratie? Est-ce que la modernisation est ratée parce que les seigneurs de la guerre se la sont appropriés? Toujours est-il que c'est d'images de la ville qu'il est question dans ces trois projets de reconstruction et que l'image qui domine le troisième est celle de la ville du désert dont les élites urbaines sont soumises au règne de l'autorité sans partage de celui qui contrôle les flux d'argent et ceux du conservatisme culturel. Elle est celle d'une ville construite en îles ségréguées bien avant Beyrouth et dont le modèle veut s'imposer à notre ville.

Mais est-il vrai que Beyrouth est une ville du désert ? Est-elle une ville sans histoire que l'on peut livrer aux pelles des bulldozers? Comment comprendre ce non-souci de la population qui se manifeste chez les responsables quand trois cents immeubles, dont certains constituent le coeur du patrimoine de la ville, sont livrés aux explosifs et aux pelles des bulldozers?

Beyrouth pourra-t-elle se reconstruire sans se perdre, sans se fermer, sans se nier ? Beyrouth pourra-t-elle revenir à son héritage ottoman dans ce qu'il constitue comme culture de la tolérance ?

La raison reconstructiviste a trop souvent fait le pari sur l'apport de capitaux externes et massifs. Ce faisant, elle a ignoré la société réduite au rang d'accessoire

---

22 Voir G. Corm sur l'utilisation du concept de culture de la discorde dans *Géopolitique du conflit libanais*, Maspéro, Paris, 1989.

comme dans les grandes ville des pays du pétrole-roi. Alors que la pression internationale se manifeste de partout pour que les autorités politiques de ces pays tiennent plus compte de leurs sociétés, y instaurent la démocratie, et acceptent de rendre compte à leurs populations, les choses iraient-elles en sens inverse à Beyrouth où un roi, à défaut des roitelets de la guerre, arriverait à s'imposer à cette ville, dernière héritière du monde culturel ottoman? Ne peut-on déjà en prévoir les issues dramatiques, le régicide, ce qui n'est qu'un piètre service à rendre à celui que l'on veut établir comme roi ? [23]Beyrouth est-elle condamnée à une fausse modernité du bâti et à un réel archaïsme des rapports sociaux comme les villes du modèle wahhabite ?

Beyrouth, ceux qui veulent la reconstruire, celui que l'on piège en lui faisant adopter des solutions de facilité, méritent mieux. Pour le moment, le fond de la question est de savoir quoi promouvoir: la force d'entraînement des gros intérêts financiers, qui semblent présenter des solutions magiques par leurs forces cumulées mais constituent des dangers de rupture de la culture urbaine, ou le soutien d'une population tumultueuse de petits propriétaires et usagers? A la nostalgie de la ville ottomane, peut-être devenue insaisissable, ne répond que le mirage de la ville wahhabite, impossible à implanter - quelles que soient les apparences- dans un environnement culturel si riche.

American University of Beirut
GREMO, Lyon

[23] Il est étonnant de voir à quel point les supporters du futur roi en question le précipitent par leur veulene à la catastrophe. Ses vrais amis ne seraient-ils pas ceux qui savent lui dire "non" aujourd'hui?

ANNEXE I

L'INSTITUT POUR LA RECHERCHE URBAINE A BEYROUTH (URI)

A. La reconstruction, planification et enjeux sociaux *(texte d'orientation).*

Le contexte actuel de la Région Métropolitaine de Beyrouth impose des interventions urgentes pour améliorer et réhabiliter l'environnement urbain. Récemment, les efforts prioritaires des autorités publiques ont porté sur la reconstruction du centre-ville. Les plans d'aménagement ont été présentés comme application d'interventions architecturales sur un segment privilégié de l'espace urbain, alors que la question des rapports entre structures sociales et planification, ainsi que celle de l'inévitable expansion de la ville, demandent à être interrogées et prises en compte.

A. Comment sera financé le processus de reconstruction ? Permettra-t-il aux classes moyennes détruites par la guerre de se reconstituer en reconstruisant ou en participant à la reconstruction de la ville ? Ou bien cette reconstruction perpétuera-t-elle leur lamination engagée par la guerre ?

B. Comment seront formulés et défendus les intérêts publics ? Car, par delà les intérêts privés ou les intérêts communautaires, les intérêts publics semblent de plus en plus ignorés dans les schémas d'intervention. ?

C. Comment l'espace urbain sera-t-il transformé ? Comment seront régénérés les espaces publics ?

D. Quel est le but social de la reconstruction: la ville comme lieu d'intégration ou des ségrégations accrues, peut-être selon d'autres critères que ceux de la guerre ?

Répondre à ces questions exige une approche totalisante: si le rôle des administrations publiques est d'arbitrer et de limiter les abus de la concentration, le procès de reconstruction peut s'étendre et assimiler les initiatives des petits propriétaires et des ayants-droits. La promotion des intérêts publics implique, sur le plan urbanistique, la création et la préservation d'espaces publics dans la ville, à accès ouvert qui permettraient de générer échanges et rencontres. En ce sens, les caractéristiques de l'environnement bâti, l'architecture dans les formes qu'elle privilégie, peuvent favoriser la reconstitution de la mémoire du tissu urbain ou la défavoriser: langage architectural, échelle des quartiers, structure de l'espace, sont en question. Par delà, quelle image devra caractériser la reconstruction elle-même et la ville future?

La question n'est pas seulement esthétique, celle de la variété des types de bâti ou de leur uniformité, mais celle des modèles sociaux qu'ils impliquent. Une approche gradualiste pourrait peut-être mieux aider à rééquilibrer et reconstituer le tissu urbain. Ainsi, et par le moyen d'interventions physiques graduées, la structure spatiale et sociale de la ville pourrait évoluer sans rupture brutale.

Les tentatives actuelles de reconstruction ne devraient pas non plus être limitées à des segments de la ville, aussi nombreux soient-ils. La notion d'extension maximale de l'urbanisation sera multipliée par le processus de reconstruction lui-même. Il faut en temir compte dans les prévisions futures au niveau des services urbains et des transports pour essayer de mettre en rapport les zones périphériques et éviter qu'elles se referment sur elles-mêmes. L'intégration de zones actuellement rurales doit être pensée en favorisant la préservation d'espaces verts.

De différentes façons, la formulation des politiques d'aménagement et des programmes de construction, devrait impliquer un débat plus large. Le débat actuel sur la reconstruction devrait être élargi par la participation des associations professionnelles, académiques, ou de celles qui servent de relais entre la société civile et les autorités publiques. Seule une approche multidisciplinaire peut produire un cadre général d'action qui magnifie les effets bénéfiques des interventions et protège les intérêts publics.

B. Programme de Recherche sur la Reconstruction de Beyrouth

I. Préambule.

La reconstruction de Beyrouth est un processus social multiforme qui commandera la vie de la société urbaine pour les trente prochaines années. Ce renouveau peut trouver plusieurs sens non exclusifs les uns des autres mais certainement très différents symboliquement. La gradation des possibilités est infinie entre ces deux extrêmes : de la plus grande opération immobilière de ce siècle au Moyen-Orient, à un renouvellement de la société et de la culture de Beyrouth pour qu'elles retrouvent leurs valeurs centrales telles que la tolérance et l'ouverture que la guerre a, certes, mises à mal, mais qui étaient déjà bien laminées avant son déclenchement. Loin de constituer une évolution bien repérable aujourd'hui, la reconstruction n'est pas décrétable car elle implique des actions d'aménagement urbain qui imposent en retour une prise en compte des aléas, des besoins de la population, des réactions et des initiatives sociales. Ainsi, l'avenir, celui d'une reconstruction bien comprise, sera autant un détachement du passé de la guerre qu'une promotion de nouvelles valeurs, de nouvelles façons de faire et de penser, d'une nouvelle culture de la reconstruction remplaçant celle de la discorde. Mais il peut aussi être celui de la réalisation d'objectifs inavoués de la guerre, et que celle-ci n'avait pu réaliser, tels que la concentration des revenus et l'élimination des classes moyennes, la restriction des débats publics et de la circulation des idées, la dépossession de la population de son espace urbain par une reconstruction sauvage ou autoritaire.

S'intéressant principalement aux politiques publiques, l'Urban Research Institute voudrait participer à la promotion de tous les facteurs qui favorisent - dans les processus de reconstruction - la préservation du tissu social, la défense du patrimoine historique et de l'environnement, la maximalisation des facteurs d'intégration dans l'espace urbain du Grand Beyrouth. La guerre a, selon nous, dépossédé la population de son espace, décentré le tissu social, fusionné les fonctions urbaines et les tissus en les dédifférenciant, multiplié les facteurs de ségrégation et produit d'énormes destructions. En nous attelant au traitement de ce dernier point, les destructions physiques, nous voulons rappeler que toute façon de reconstruire implique une vision globale qui favorise le traitement des destructions sociologiques ou culturelles ou au contraire le défavorise.

Objectifs du programme de recherche

Le *"Programme de recherche sur la reconstruction de Beyrouth"* part d'études antérieures réalisées sur ces sujets alors que la guerre battait son plein au Liban. Il tente de relancer le travail des deux équipes principales de recherche académiques qui

travaillaient sur la question, l'une vocation plus sociologique de l'urbanisme, celle de Lyon, et l'autre à vocation plus architecturale de l'urbanisme, celle de Boston. Le premier groupe vient de publier un livre coordonné par N. Beyhum dont le titre est *"Reconstruire Beyrouth, les paris sur le possible"*. Le second a organisé récemment plusieurs expositions de projet architecturaux sur la reconstruction de Beyrouth sous le titre *"Demarcating Lines"*. Les deux groupes ont, par ailleurs, organisé des rencontres à Lyon comme à Boston. J. Tabet a participé aux rencontres dans les deux villes et son travail, publié dans le livre précité, constitue une sorte de liaison entre le travail des deux groupes. Enfin, l'Institut s'inspire en grande partie des projets de reconstruction de 1977 auxquels a participé A. Salam et qui constituent le seul plan aujourd'hui décrété légalement pour la reconstruction du centre-ville.

La conjonction de ces différentes expériences n'est cependant pas institutionnelle ou réduite au plan des personnes mais elle se situe surtout au plan des idées génératrices d'interventions ponctuelles. Le souci principal qui pousse l'Institut à développer son programme de recherche est celui de la régénération des débats publics sur l'urbanisme qui passe par la constitution d'une base de données raisonnée facilitant les prises de décision et les choix constructifs. La mise à la disposition du public de l'information est, de la part de l'Institut, une participation a un renouveau de la démocratie au Liban, par la défense du droit de la société civile, d'abord de participer à tout débat concernant son avenir, mais aussi de construire celui-ci par la prise en charge de larges pans de la reconstruction du bâti.

C'est aussi une insistance sur les apports de la nouvelle modernité urbanistique qui s'articule autour des notions de continuité avec la mémoire des villes et la préservation des patrimoines, de dédensification du bâti, de développement des réseaux de transport publics ou collectifs. Certes, Beyrouth s'est jusqu'à maintenant construite à travers certains de ces vecteurs : occultation de la mémoire, techniques monumentales, pari sur l'automobile, mais ce n'est pas là une raison suffisante pour démissionner, quand une planification peut intervenir. Toutes ces définitions de la modernité urbaine avaient encore cours dans les années cinquante et soixante, mais elles sont aujourd'hui plus que contestées par l'urbanisme moderne. Les choix monumentaux, radicaux, déchirants doivent à notre avis céder le pas à des choix plus gradualistes, plus modestes, sans ruptures et songeant surtout à conserver les tissus sociaux en maximalisant les fonctions intégratrices des espaces publics.

Les projets actuels concernant la ville de Beyrouth ont soulevé des objections concernant leur caractère menaçant pour la continuité et la protection de la population. La rupture des projets de 1991, présentés par Dar-al-Handassah, avec ceux de 1977, présentés par l'Atelier Parisien d'Urbanisme puis repris par une équipe libanaise, ou de 1986, présentés par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile de France, se traduit par l'adoption de programmes ambitieux impliquant une chirurgie traumatisante pour la ville. Il est urgent aujourd'hui, face à la logique des promoteurs et aux projets des concepteurs, de développer la recherche dans un autre sens. Le programme de recherche de l'Institut constitue un premier manifeste pour éclairer de telles problématiques. Ces projets sont, par ailleurs, différents en ce qui concerne les zones sur lesquels ils veulent s'appliquer -le centre-ville pour le plan de Dar al Handassah et celui de l'APUR, la Région Métropolitaine de Beyrouth pour le plan de l'IAURIF-. Le programme de recherche de l'Institut proposera des liaisons, des passerelles, entre ces différents projets afin de coordonner la politique d'intervention publique.

Si l'Institut n'est pas un lieu d'intervention urbanistique, au sens strict, il se donne, cependant, pour mission d'explorer les principes sous-jacents des politiques en cours, de dévoiler de façon critique leurs contenus et leurs fonctions, d'imaginer leurs conséquences logiques souvent inattendues et non escomptées par leurs auteurs. Il mettra en pleine lumière les points faibles de ces projets dans le but de les améliorer quand ceci

est possible ou de les restructurer quand ceci est nécessaire; ainsi il se démarquera du traitement médiatique de ces questions. Il proposera cependant une philosophie alternative et des idées-forces susceptibles de constituer la base de nouvelles formes d'intervention et participera activement aux débats publics pour les défendre et les renforcer. Il appellera à la participation massive des citadins-citoyens aux débats concernant leurs avenirs et popularisera les arguments techniques pour permettre l'élargissement des débats. L'Institut se donne comme priorité la défense des intérêts de la population dans les débats sur la reconstruction, l'information de cette même population sur les choix cruciaux qui vont décider de son avenir, l'incitation à la participation aux débats par la publication de textes académiques rehaussant le niveau des discussions, la promotion de l'idée d'une ville integrée et intégrante rassemblant tous ses habitants loin de toute discrimination, exclusion ou ségrégation, qu'elles soient raciales, nationalitaires, linguistiques ou religieuses, le développement des espaces publics et de leurs corollaires les intérêts publics pour assurer leur primauté sur les intérêts communautaires ou les intérêts privés dans les processus de reconstruction.

Ceci constituera en définitive une application classique des fonctions sociologiques qu'une institution académique peut offrir dans sa relation avec la société civile et la classe politique. En résumé, l'Institut se veut résolument en faveur de la reconstruction de Beyrouth et proposera des modalités alternatives concernant tant les méthodes que les projets de planification.

II. Axes de travail

A - Travail de recherche

Durée Janvier 1992 - Janvier 1993

Axe 1 : Les expériences de reconstruction dans le monde

Description : Les expériences de reconstruction en Europe après la deuxième guerre mondiale ont vu des différences notables de conceptions selon les pays et les époques. Les expériences allemandes et françaises restaient celles de technocrates engagés dans une modernité de la monumentalité, de la prouesse technique et du spectaculaire jusqu'aux années soixante-dix. Le modèle italien s'impose alors de plus en plus en mettant l'accent sur les notions de modestie architecturale, réhabilitation du tissu urbain, réappropriation de l'espace par les habitants. Les expériences du tiers-monde, et celle de Mexico en particulier, se partagent entre ces deux grandes conceptions.
Direction : Jade Tabet, Paris
Soutien : Oussama Kabbani, Boston; Michael Davie, Tours
Rapport Intermédiaire Juin 1992

Axe 2 : Centralité et organisation de l'espace urbain

Description : La définition de la centralité a changé dans la guerre qui a sévi à Beyrouth. Les projets de reconstruction ne sous-tendent pas non plus la même définition. Est-il possible, partant de l'étude de ces définitions, souvent implicites, de réaliser une sorte d'étude prospective sur la question? Le fil à suivre serait peut-être la question de l'organisation des transports vers des centres, y attirant la population et en facilitant l'accès. La question, qui renvoit à celle de l'organisation spatiale de la ville et aux fonctions du système de centralité dans différents types d'organisation spatiale, sera posée en dehors d'une localisation déterminée et définitive. La question du déplacement et de l'extension des centres se pose.

Direction Assem Salam et Nabil Beyhum, Beyrouth
Soutien : Paul Mourani, Beyrouth; Liliane Barakat, Beyrouth
Rapport Intermédiaire Juin 1992

B - Colloque international sur la reconstruction de Beyrouth :

Beyrouth la mémoire, Beyrouth la population, Beyrouth l'avenir. Politiques d'aménagement et intérêts publics
Coordination : Nabil Beyhum
(Voir plus loin, le programme du colloque, dans la rubrique "Colloque")

C - Publication

Ouvrage : *La reconstruction, du rêve aux réalités, Politiques d'aménagement et intérêts publics;* (rapports de recherche et interventions à colloque)
Direction : Nabil Beyhum, Assem Salam, Jad Tabet

III. Informations générales

Conseil d'administration de l'Institut:

Nabil BEYHUM, professeur de sociologie urbaine, American University of Beirut, Groupe de Recherches et d'Études sur le Moyen-Orient, Lyon
Assem SALAM, architecte-urbaniste, ancien professeur d'Architecture, American University of Beirut
Jad TABET, architecte-urbaniste, ancien professeur d'Architecture, American University of Beirut - Groupe de Recherches et d'Études sur le Moyen-Orient, Lyon.

ANNEXE II

L'OBSERVATOIRE DE RECHERCHE SUR LA RECONSTRUCTION DE BEYROUTH DU CERMOC

Bien qu'absent de Beyrouth depuis de longues années, le CERMOC ne pouvait rester à l'écart des transformations que la société beyrouthine est en passe de subir depuis le rétablissement d'une paix civile. La reconstruction est un axe principal de ces transformations qui provoquera nécessairement une reprise des débats publics et une recomposition sociale d'ampleur importante. Cette recomposition sera sans doute à la fois un effet des politiques et des conflits de la guerre et une des formulations possibles de la paix qui s'instaure et semble se perpétuer. Le débat actuel sur la reconstruction de Beyrouth, nécessaire à la renaissance du Liban, est un signe d'une reprise d'initiative de la société libanaise sur le plan économique, et de la vitalité des mécanismes démocratiques qui renaissent sur le plan politique. L'Observatoire, tout en notant l'ampleur et la passion du débat suscité par cette reconstruction, s'est donné pour tâche de favoriser le dialogue des opinions diverses tout en respectant la pluralité. La renaissance des espaces et des débats publics, comme la sauvegarde du patrimoine architectural et urbain, sont les thèmes principaux de la recherche menée par l'Observatoire sous la responsabilité scientifique de Nabil Beyhum pour sa première année.

L'Observatoire de recherche sur la reconstruction de Beyrouth du CERMOC a été fondé au cours de l'été 1991 en vue d'assurer une triple mission :
- documentation,
- publication,
- animation de débats publics.

Dans le domaine de la documentation, le CERMOC a commencé à rassembler tous les plans concernant l'aménagement de Beyrouth ainsi que tous les plans de reconstruction produits dans le guerre et après celle-ci, principalement le plan de 1977 pour le centre-ville, le plan de 1986 pour l'ensemble de l'agglomération, le plan de 1991 pour le centre-ville. D'autres plans moins connus, fragmentaires, comme les différentes réponses à l'aménagement du Bois de Pins, ou simplement porteurs d'idées nouvelles comme le projet d'un parc archéologique, sont désormais répertoriés et mis à la disposition des étudiants par la documentaliste de l'Observatoire, F. Kashkouch. Certains de ces textes, épuisés ou en circulation très limitée, ont été très difficiles à obtenir, l'ensemble n'existe aujourd'hui que dans un seul lieu au Liban, le CERMOC.

Sur la plan des publications, il est prévu de faire paraître en 1993 un dossier *Reconstruction de Beyrouth*, résumant en langue française les principaux débats ayant eu lieu depuis 1977. Recueil d'articles et d'extraits de documents originaux, ce dossier vise un public large qui disposera ainsi d'un instrument critique de première main respectant la pluralité des opinions. Le dossier est organisé par Nabil Beyhum qui a aussi participé à d'autres thèmes ou activités de recherche du CERMOC, le colloque de Amman sur l'évolution de cette ville, l'ouvrage sur *le Liban d'aujourd'hui*, publié par le CNRS, le numéro des cahiers du CERMOC sur les *Espaces Publics*, (coproduit par l'IRMAC-GREMO de Lyon)

Sur le plan des débats, l'Observatoire a organisé un séminaire avec la participation de J. L. Arnaud de l'Observatoire urbain du Caire (CEDEJ), en présence d'un groupe d'intellectuels libanais.

Les passions suscitées par le débat sur la reconstruction en 1992 ont empêché l'organisation de débats contradictoires depuis lors. Ceux-ci redeviendront sans doute possibles et l'Observatoire pourra jouer pleinement son rôle de lieu d'échange entre les différentes opinions et entre les différentes disciplines, que symbolise l'implantation du CERMOC sur l'ancienne ligne de démarcation.

En 1993, l'Observatoire entend développer la recherche, essentiellement à travers les enquêtes de terrain qui se multiplient. Ch Doueihy de l'Université Libanaise, mène avec l'aide de certains de ses étudiants, une enquête sur les cafés de Beyrouth, par laquelle il tente d'étudier le type de fréquentation, les rapports établis, l'organisation, et vise à produire une topologie et une typologie. A. Tohmeh, de l'Université Saint-Joseph, entreprend l'étude de l'usage des autobus par la population de Beyrouth, en essayant de mettre en relief les itinéraires proposés. L. Barakat, de l'Université Saint-Joseph, entreprend une étude sur deux ensembles de vieilles demeures beyrouthines. M. Charara, en mission au printemps à Beyrouth, effectuera des relevés architecturaux et un travail de localisation de ces maisons. L'Observatoire entend ainsi constituer les premiers éléments d'un musée ethnographique de Beyrouth, permettant de donner toute sa valeur à la notion de mémoire urbaine. Dans ce cadre une étude de M. Davie sur l'histoire urbaine des communautés est aussi à l'ordre du jour en 1993.



COLLOQUE

Beyrouth la mémoire, Beyrouth la population, Beyrouth l'avenir

Projets d'aménagement et intérêts publics

Beyrouth, 22-23 mai 1992

Ce colloque s'est tenu à Beyrouth avec l'objectif avoué de provoquer des amendements aux projets actuels de reconstruction. Parmi les personnalités ayant participé le plus vivement aux débats, sont signalés l'ancien ministre alors en charge du projet, l'architecte Henri Eddé, ainsi que l'avocat Hassan Awade, défenseur des thèses des ayants-droits et auteur de programmes de réforme administrative. Le colloque fut couvert par plusieurs chaînes de télévision, radios et journaux.

Vendredi 22 mai

9h30 Première séance
Le cadre général: les questions d'ordre stratégique
Chairman : A.Salam, URI
N. Beyhum, Sociologue : Passer de la guerre à la reconstruction (A)
M. Davie, Géographe, Université de Tours : The limits of Greater Beirut (E) (absent de la réunion)
L. Barakat, Géographe, USJ : Le centre-ville, pratiques et perceptions, résultats d'enquête (F)

11h Deuxième séance
La méthode : chirurgie ou couture
Chairman : N. Beyhum, URI-AUB-GREMO
J. Tabet, Architecte, GREMO : Expériences mondiales (A)
O. Kabbani, Architecte-urbaniste, Boston Redevelopment Authority : L'expérience de Boston (A)
S. Kosremelli, Architecte-urbaniste : Heritage and Physical Planning (E)

15h Troisième séance
Le plan d'urbanisme pour le centre-ville
Chairman : Z. Akl, Conseil Supérieur de l'Urbanisme, ALBA
A. Salam, Architecte : Les plans passés, une comparaison (A)
M. Fawwaz, Directeur de la DGU, Passer à l'espace le plus large

17h Quatrième séance
Quel financement pour quelle société : l'économie et les classes moyennes
Chairman : T. Gaspard, BC
K. Hamdan, Economiste, CRI : Les classes moyennes dans la guerre et la reconstruction (A)
A. Choueiri, Economiste : Le rôle du secteur bancaire dans le financement (A)
G. Yafi, Economiste, CLS : Alternative Financial Proposals (E)

Samedi 23 mai

9h30 Cinquième séance
Le plan d'urbanisme pour le Grand Beyrouth
Chairman : B. Bsat, ancien batonnier de l'Ordre des Architectes
Fouad Awada, Architecte-urbaniste, IAURIF, Transports et centralité (F) (absent de la réunion)
G. Mérand, Architecte-urbaniste, IAURIF, Le Schéma Directeur pour la région Métropolitaine de Beyrouth de 1986 et son actualisation (F) (absent de la réunion)
M. Yehya, Architecte, AUB : The housing problem (E)

11h Sixième séance
Le débat public et l'intégration urbaine
Chairman : H. Zreik, Population Council, AUB
N. Dajani, Sociologue, AUB : Le premier débat public depuis la fin de la guerre (A)
C. Doueihy, Anthropologue, Université Libanaise : La pratique de la ville, les cadres organisateurs de la vie quotidienne (A)
K. Mehanna, Médecin : Le rôle des "Organisations Non-Gouvernementales" dans la participation à la reconstruction (A)

15h Septième séance
Le cadre légal
Chairman : K.Hamdan CRI
T. Chambour, Juriste, Banque Centrale : Le cadre légal (A)
P. Mourani, Économiste : Decision-making in reconstruction : The consequences of monopoly-type solutions (E)
T. Gaspard, Économiste, Banque centrale : Le rôle économique de l'État (F)

16h30 Huitième séance
Réformer le secteur public et encourager l'initiative privée
Chairman : A. Choueiri, Banquier
H.Awada, Juriste : La réforme de l'administration publique (A)
G. Corm, Économiste : Les opérations de reconstruction et la privatisation (F) (absent de la réunion)
H. Krayyem, Politologue, AUB : Le rôle des municipalités (A)

18h
Débat général et Recommandations
Chairman : J.Tabet (A) avec N. Beyhum et A. Salam URI

Sigles

AUB: American University of Beirut
USJ: Université Saint Joseph
UL: Université Libanaise
CRI: Consultation and Research Institute
URI: Urban Research Institute
GREMO: Groupe de Recherches et d'Études sur le Moyen-Orient, Lyon
BC: Banque Centrale libanaise
DGU: Direction Générale de l'Urbanisme
ALBA: Académie Libanaise des Beaux-Arts
CLS: Centre for Lebanese Studies, Oxford

THESE

Jocelyne CORNAND

L'entrepreneur, la ville, l'Etat. Le secteur privé du textile à Alep, Syrie

Thèse de doctorat (nouveau régime), Lyon, 1991 (Compte-rendu de Jean-Claude David)

L'étude du secteur privé du textile telle que l'a réalisée Jocelyne Cornand dépasse largement la connaissance d'un secteur économique, certes important, pour produire une image de la ville et des réseaux socio-économiques, quasi-culturels, qui permettent le maintien d'un secteur privé relativement prospère malgré la socialisation et l'étatisation de l'économie. Jocelyne Cornand entrecroise des niveaux d'analyse et des approches complémentaires: elle étudie l'organisation et les espaces de l'industrie dans la ville, la place d'Alep dans l'industrie syrienne, le rôle du secteur privé en Syrie, ses rapports avec l'État et avec le secteur public de l'économie.

Un **avant propos** présente rapidement le secteur du textile en Syrie avant 1963 et le passage de l'artisanat à l'industrie.

La **première partie**, "Croissance et formes de la croissance du textile en Syrie (1963-1985)", est aussi la présentation d'une évolution, à travers une approche macro-économique fondée sur des statistiques officielles, analysées et croisées afin de débusquer les erreurs et approximations et éventuellement de combler les lacunes.

Le secteur privé occupe encore actuellement une place importante dans la production textile en Syrie, notamment à Alep, malgré les nationalisations. Pourtant le privé dépend étroitement du public, notamment pour l'approvisionnement en fil. L'évolution de la part du textile et sa baisse par rapport à d'autres produits (pétrole et dérivés notamment), dans l'économie nationale sont soigneusement analysées, ainsi que les rapports exportation-importation de ces différents produits.

Les caractéristiques et les structures des entreprises sont présentées: on constate l'importance des petits établissements, la faible productivité et les fortes différences de productivité par emploi suivant la taille des unités.

La production des ateliers clandestins et du travail à domicile n'est pas prise en compte dans les statistiques: Jocelyne Cornand donne donc une estimation des emplois non localisés et fait une approche parallèle des secteurs formel, informel, intermédiaire.

Elle situe enfin le textile aleppin dans l'ensemble du secteur en Syrie, ce qui permet de saisir le rôle du textile dans le processus d'industrialisation des région et la portée de la politique gouvernementale de diversification des activités et des sites industriels.

La **seconde partie**, "Le secteur privé du textile dans l'espace urbain aleppin", est une approche micro-économique qui repose sur un travail personnel de terrain illustré et précisé par des cartes et des plans originaux. Elle présente la diversité des formes actuelles d'insertion spatiale des activités du secteur privé du textile, localisations et formes architecturales, en liaison avec l'histoire de la ville, les rythmes et le processus de son développement, les différentes catégories d'entrepreneurs qui en sont les promoteurs à différentes époques, suivant les besoins spécifiques de chaque activité en espace et main-d'oeuvre, et enfin en fonction de l'urbanisme et des règlements municipaux. Les sites se distribuent selon deux tendances antagonistes, le rejet à la périphérie, en zones industrielles planifiées et un développement à l'intérieur de zones habitées, dans les quartiers centraux comme dans des faubourgs, avec des différences suivant la taille, petite ou moyenne, des unités.

La **troisième partie**, "Structures et fonctionnement des entreprises privées du textile aleppin", est aussi micro-économique. Elle s'appuie sur des enquêtes personnelles très précises. Elle aborde les problèmes de comportement économique des entrepreneurs. Elle précise les structures et stratégies d'emploi, les caractéristiques de la main d'oeuvre, les rapports capital-machines et taux de salarisation. L'embauche d'une main-d'oeuvre non salariée, ou peu payée, reste un moyen de s'assurer un revenu effectif, même pour des entreprises relativement dotées en capital. Il s'agit d'une main-d'oeuvre peu qualifiée, aides familiaux, apprentis, jeunes peu scolarisés, souvent immigrés d'origine rurale habitant en ville. La rotation de ces jeunes travailleurs est particulièrement importante dans les petites entreprises. Dans les entreprises plus grandes, la recherche d'un rendement de la main-d'oeuvre nécessite sa qualification et sa formation. Les rapports entre structure du capital et stratégies d'investissements manifestent encore une grande hétérogénéité : les unités de production les plus capitalisées au départ sont celles qui s'équipent le plus par la suite, qui font le plus gros effort de réinvestissement des surplus de capitaux dans l'entreprise. Souvent les entrepreneurs ont des stratégies familiales globales, de diversification des activités, de meilleure intégration à la ville ou d'ascension sociale, par l'éducation des enfants, par la propriété du logement, etc., plus que des stratégies d'entreprise.

Les divers systèmes d'association jouent un rôle important par la mise en commun de compétences et de ressources financières pour créer ou maintenir l'emploi. Ce sont aussi des moyens de diversifier les activités et les revenus : les nombreuses associations de capital participent à l'entretien ou à l'élargissement du réseau des relations dans des stratégies citadines ouvertes. Il faut par ailleurs noter la dépendance étroite vis-à-vis des commerçants pour lesquels beaucoup d'entrepreneurs travaillent en sous-traitance, et auxquels ils ont recours notamment pour l'approvisionnement en fils. "En fait beaucoup de ces commerçants appartiennent aux familles des grands industriels du textile dont les usines ont été nationalisées en 1965, qui justifient la sous-traitance par la peur d'éventuelles nationalisations. La plupart possèdent un bureau de vente en gros dans les khans de la Mdiné et contrôlent la quasi-totalité de la vente des tissus et des fils".

La **quatrième partie**, "État et secteur privé du textile", est sans doute la plus originale. Son apport pour une compréhension de la société aleppine, de l'État syrien et du fonctionnement d'une ville à travers une activité économique, est neuf et très riche. Les rapports entre État et entrepreneurs, entre secteur privé et secteur public, sont analysés, notamment les politiques d'intervention de l'État comme contexte du développement du secteur privé et les réponses du secteur privé aux contraintes du système.

L'appareil juridique et législatif de l'État manque de cohérence et d'efficacité pour réaliser ses objectifs de développement. Le comportement hésitant de l'administration dans la régulation des importations et des investissements privés, favorise les dysfonctionnements et le contournement des réglementations : le marché noir développé par les commerçants en fil prend le relais de l'État mais il entraine une hausse considérable des prix, multipliés par trois ou quatre par rapport aux prix subventionnés. Les difficultés d'accès aux marchés extérieurs; les problèmes de représentation sont aussi des obstacles importants: les membres du conseil exécutif de la Chambre de l'Industrie sont choisis parmi les grands industriels qui défendent des intérêts très différents de ceux des artisans et des petits entrepreneurs. Ici comme dans les syndicats, les membres nommés par le gouvernement sont des relais de l'État plus que des représentants des travailleurs. Au niveau des politiques économiques, les décisions sont prises par le Parti plutôt que par les ministres.

Les transferts de revenus d'origine externe, aide internationale, revenus du pétrole, remises des travailleurs émigrés dans les pays du Golfe, dépassent largement les ressources internes du pays, ce qui a "découragé l'attitude productive au profit d'une attitude spéculative". Des circuits de financement informels qui échappent au contrôle de

l'État, circuits familiaux, associations, parfois prêts usuraires, sont très sollicités. Le secteur bancaire nationalisé qui pourtant offre des crédits intéressants, a plus de succès dans l'aide à la construction que dans l'industrie.

Le jeu des relations sociales est une base essentielle du système économique, en conformité avec les principes islamiques de rapport à l'argent. Tout ceci entraîne une certaine pérennité de l'organisation traditionnelle fondée sur la domination du pouvoir des commerçants sur celui des producteurs.

Parmi les éléments de réponse et d'adaptation aux problèmes, il ne faut pas oublier les astuces technologiques, la fabrication locale des machines, copies de modèles plus ou moins anciens adaptés à l'environnement technique et économique des entreprises du secteur.

Cette partie se termine par une analyse des processus de formation du groupe des entrepreneurs privés aleppins, des recompositions sociales dans ce groupe depuis 1963 et par une typologie des trajectoires sociales et des stratégies familiales des entrepreneurs. L'enquête sur laquelle repose l'information est exposée en annexe ainsi que les textes des entretiens avec les chefs d'entreprise. L'image produite est celle d'une société active, dynamique, mais dans un cadre étroitement lié aux structures traditionnelles, dans une pérennité de pratiques de stratégies, de clivages, de réseaux traditionnels. Les politique étatiques qui visaient entre autres à détruire les fonctionnements et les structures traditionnelles n'ont abouti qu'à les renforcer, tout en entravant leur action. Leur manque d'efficacité a contrarié foncièrement leur capacité à supplanter le secteur privé, tout en entretenant un gaspillage d'énergies, de créativité et de capitaux dans les deux secteurs, le privé comme le public.

Remarques à propos de la thèse de J. Cornand (E. Longuenesse)

Le travail de Jocelyne Cornand est d'abord impressionnant par la masse et la richesse des données recueillies, la densité de l'analyse et la sobriété des commentaires. Elle a réalisé un fantastique travail d'enquête, qui, du fait de son caractère monographique, lui a permis d'explorer dans ses moindres détails une étude de cas exemplaire. Son apport est fondamental pour la connaissance et la compréhension du fonctionnement de l'économie de production dans un pays à faible développement industriel comme la Syrie.

L'originalité du travail est sans doute d'avoir conjugué les approches, en analysant à la fois les processus d'adaptation à une situation nouvelle, peu favorable, changeante, car très dépendante de facteurs intérieurs et extérieurs mal contrôlés, le point de vue des hommes qui sont au cœur de ces processus, et l'inscription de leurs activités dans l'espace.

Economiste de formation, ayant fait un long détour par une anthropologie des techniques qui lui a donné une connaissance intime de son objet[24], Jocelyne Cornand a associé les démarches de la géographie urbaine, de la sociologie et de la micro-économie, pour explorer tous les aspects et toutes les dimensions du problème qu'elle posait.

Je me contenterai ici de relever certains aspects de son travail qui m'ont paru particulièrement parlants pour la compréhension des rapports de travail et des structures

---

[24] Dans un précédent travail, publié par le Bulletin d'Etudes Orientales, elle avait présenté une analyse extrêmement fouillée des différentes étapes de la chaîne opératoire du processus de production dans l'industrie textile traditionnelle. Cette première étude est importante pour la compréhension du substrat technique sur lequel s'est développée la petite industrie textile jusqu'à aujourd'hui, en conservant pour une large part les mêmes formes de division du travail. Cf. J. Cornand, "L'artisanat du textile à Alep, survie ou dynamisme ?", BEO, tome 36, année 1984 (Damas, 1986)

socio-économiques. Il s'agira donc d'une lecture partielle, personnelle, orientée par une grille de lecture de sociologue intéressée particulièrement par ces questions.

La caractéristique centrale, massive, du secteur qu'elle étudie, celui des petites entreprises du textile, est son morcellement : morcellement du processus de production, morcellement des entreprises, morcellement dans l'espace. Elle s'inscrit dans la ville, dans les rapports sociaux de travail, dans la structure du capital ; elle est le produit des circonstances historiques, des stratégies des acteurs - entrepreneurs, artisans, ouvriers - face à un État contraignant autant qu'à un marché peu favorable.

Dans ma lecture je distingue deux moments principaux : l'analyse de l'inscription des entreprises dans l'espace urbain, celle du fonctionnement des entreprises dans leurs différentes dimensions.

Morcellement du processus de production, hiérarchie des entreprises et inscription dans l'espace urbain

Les entreprises du textile sont présentes dans de nombreux quartiers de la ville. L'auteur a donc sélectionné pour l'enquête un échantillon de plusieurs centaines de ces entreprises, situées dans six quartiers, nettement différenciés par leur histoire et leur fonction dans l'espace urbain. Elle classe ces quartiers en trois groupes : des quartiers de la ville traditionnelle ancienne, des quartiers péri-urbains constitués dès l'origine comme zones industrielles, et un quartier de la "ville moderne".

Au passage, caractérisant ces entreprises par leur taille (en terme d'emplois mobilisés), leur production et leur appartenance au secteur public et au secteur privé, elle montre non seulement que chaque zone se caractérise par la prédominance d'un type d'entreprise, mais aussi, et c'est peut-être cela le plus intéresant, que cette prédominance a pu varier selon les époques : que les plus grandes entreprises soient dans les zones industrielles périurbaines n'est certes guère surprenant, pas plus que la prédominance du secteur public ; il est déjà plus frappant qu'une troisième zone industrielle, formée dans les années 1960, soit quasi exclusivement occupée par le secteur privé (ou d'ailleurs le textile est minoritaire) : on apprend ainsi comment la caractérisation de l'espace industriel aujourd'hui renvoie à l'histoire de l'industrialisation en Syrie, puisque les deux premières zones, celles où l'on trouve les plus grandes entreprises, datent des années 1930. Le paradoxe est alors que les entreprises plus récentes soient de plus petite taille : les développements qui suivent contribuent à apporter des éléments de réponse à ce paradoxe.

De même, l'analyse des mouvements de délocalisation-création d'entreprises révèle que le quartier de Kallassé, quartier résidentiel en pleine ville moderne, non content de compter déjà plusieurs centaines d'entreprises de très petite taille, enregistre encore le plus grand nombre de réinstallations d'entreprises créées initialement dans d'autres quartiers : évolution révélatrice du poids des toutes petites unités de production, qui loin de se réduire, tend à aller en croissant, mais qui favorise aussi une interpénétration des espaces productifs aux espaces résidentiels, en infraction avec des réglementations sans doute par ailleurs insuffisantes. Est posée ici la question de la capacité des autorités locales à contrôler la gestion de l'espace urbain, qui renvoie plus largement à celle des rapports entre la société et les différents niveaux du pouvoir.

La comparaison fine de la nature et de la taille des entreprises, puis de l'évolution des créations d'un quartier à l'autre, suggère aussi de pousser plus loin l'analyse de l'organisation des activités et des échanges dans l'espace urbain : le présent travail pose des jalons pour une recherche ultérieure.

On peut enfin regretter, bien que la question soit abordée en fin de volume, que la question de la mobilité quotidienne des travailleurs ne soit pas examinée de plus près, en relation avec cette analyse spatiale.

Car au delà de la géographie économique, c'est aussi l'inscription des groupes sociaux dans la ville qui apparaît ici en filigrane.

Cette première partie ayant en quelques sorte planté le théâtre de l'action, le cœur de la thèse me paraît cependant dans la seconde et la troisième partie.

Stratégie des acteurs et relations de travail face aux contraintes du marché et du système socio-politique

L'objectif de l'étude est en effet de démonter le fonctionnement de ce secteur privé, dont la vitalité est d'autant plus surprenante qu'elle repose sur des structures apparemment d'un total archaïsme, dont la sous-traitance est sans doute la caractéristique principale.

Trois points forts de l'analyse me semblent mériter d'être rapportés ici : la question des formes de mobilisation de la main d'œuvre, et la place de la main d'œuvre non payée, les formes d'association, et bien sûr l'analyse de la sous-traitance, qui est au cœur du système.

L'analyse des formes de mobilisation de la main d'œuvre accorde une place particulière aux *aides familiaux et apprentis* : si les premiers sont évidemment plus nombreux dans les plus petites entreprises qui réduisent ainsi les coûts salariaux, dans les entreprises un peu plus importantes leur position apparaît toute différente : plus scolarisés, plus qualifiés, ils occupent des postes d'encadrement ; au delà d'une logique d'économie des coûts de main d'œuvre, il semble bien que "dans ces entreprises, l'utilisation des aides familiaux s'inscrit aussi dans le cadre de structures familiales visant à assurer le maintien de l'entreprise au sein de la famille" (p. 205). En d'autres termes, l'un des fils sera embauché par le père pour le seconder dans l'entreprise, tandis que les autres poursuivront leurs études. L'utilisation des apprentis peut aussi être le moyen tout à la fois de réduire les coûts et de bénéficier d'un volant de main d'œuvre : si elle est certes un moyen de former une main d'œuvre dans un contexte où le métier s'apprend essentiellement sur le tas, elle renvoie là encore à un faisceau complexe de facteurs où interviennent des stratégies familiales et des logiques d'entraide ou de solidarité professionnelle (l'apprenti sera souvent le fils d'un ouvrier déjà employé par l'entreprise), comme des stratégies d'optimisation de l'utilisation de la main d'œuvre (les petits boulots confiés à l'apprenti libèrent l'ouvrier qualifié pour les tâches complexes) (p. 216-17).

Un autre phénomène me paraît extrêmement riche quant aux significations à lui donner du point de vue du fonctionnement général du système : c'est celui des formes d'association, association de capital et association entre entrepreneurs. J. Cornand la définit ainsi :

"L'association peut être familiale ou non. Elle intervient entre plusieurs entrepreneurs qui mettent en commun compétences et capitaux. Elle peut intervenir également entre un ou deux entrepreneurs dont l'apport est complété par celui de détenteurs de capitaux extérieurs à l'activité du textile (commerçants, fonctionnaires, entrepreneurs d'autres secteurs)" (p. 239-240).

Ces associations sont souvent peu durables ; elles permettent le démarrage de l'entreprise, puis se défont lorsque l'un des deux associés se retire. Mais cette précarité fragilise les entreprises et freine l'accumulation. C'est encore plus vrai lorsque l'un des

deux associés n'est qu'"associé de capital", car il aura tendance à vouloir récupérer immédiatement les bénéfices de sa mise, et à s'opposer à des réinvestissements.
Ce système d'association est analysé plus loin par l'auteur comme une réponse à l'inadaptation d'un système bancaire, dont on est amené à se demander comment il a été conçu et quels intérêts il est réellement destiné à promouvoir : sans doute le produit d'une réflexion technocratique aveugle à la réalité concrète du pays, ce système a peut-être aussi d'autres finalités implicites dont l'analyse reste à faire.

Les réticences des petits entrepreneurs du textile à l'égard du système bancaire seraient aussi d'origine éthique : imprégnés de valeurs islamiques, ceux-ci répugnent à toutes formes de placement à intérêts, tandis qu'au contraire l'association, correspondant à un partage des risques comme des bénéfices, serait plus cohérente avec leur système de valeurs : notons ici que ce système de valeur est aussi parfaitement adapté aux contraintes imposées par la réalité sociale, et que d'ailleurs il ne semble pas empêcher la pratique du prêt, hors circuits officiels, à taux usuraires (p.316). Cette réflexion sur le rôle des valeurs islamiques dans les pratiques socio-économiques est extrêmement suggestive, et l'on ne peut que regretter qu'elle ne soit pas plus développée : il y a là encore clairement matière à poursuivre une enquête ultérieure. Les pages qui suivent apportent en revanche des détails extrêmement intéressants sur les différentes formes de financement par avance sur bénéfices. Dans tous les cas, le rôle clef d'intermédiaire que jouent les commerçants me semble relever en dernière instance du même mécanisme que la sous-traitance.

C'est bien en effet le système de sous-traitance qui est le caractère central et déterminant du système de production dans le secteur étudié. Le phénomène est si massif - 99% des entreprises de l'échantillon sont soit sous-traitantes soit "donneuses d'ordre" - qu'il concerne pratiquement toutes les entreprises, quelle que soit l'importance de leur capital ou leur effectif de main d'œuvre, quel que soit aussi leur degré de spécialisation, leur place dans la chaîne opératoire, le degré d'intégration de leurs activités. C'est cette caractéristique qui justifie que soit englobé dans une même analyse un ensemble d'entreprises dont l'auteur souligne pourtant l'hétérogénéité (p.224), puisqu'elles regroupent aussi bien des ateliers artisanaux de type traditionnel que des entreprises modernes ayant plusieurs dizaines d'ouvriers.

L'analyse en est proposée en une quinzaine de pages à la fois denses et claires (p 244-260) où, après une présentation d'ensemble des formes et degrés de sous-traitance, les implications en sont étudiées du point de vue de chaque catégorie, pour tenter de repérer les avantages respectifs que chacune peut trouver à ce système.
La thèse défendue par J. Cornand est que la sous-traitance est un frein à l'accumulation, et c'est ce qu'elle tente de montrer dans le détail. L'importance du phénomène est rapporté à la parcellisation des activités, puisque pour "la plupart des entreprises, l'activité se réduit à l'exécution d'une des opérations du processus de fabrication du tissu et que très peu d'entre elles ont la maîtrise totale de ce processus" (p.250). Mais là encore, la domination des commerçants est soulignée, par le biais du contrôle du marché des fils et tissus (p. 249-50).

Le mode de fonctionnement de ce secteur, caractérisé par le rôle de la sous-traitance, les formes d'association, le rôle de la main d'œuvre non payée, peut apparaître comme peu rentable, peu compatible avec une logique d'accumulation et de croissance économique. Il doit évidemment être compris comme une forme d'adaptation à un contexte particulier, comme l'expression de la logique propre d'une société à la fois subissant la pression d'un Etat fort, mais finalement peu investie en profondeur par cet Etat, à la fois omniprésent et absent.

NOTE DE LECTURE

Sciences sociales, sociétés arabes
Peuples Méditerranéens, n. 54-55, janvier-juin 1991
(sous la direction de Fanny Colonna)

L'année dernière, la revue Peuples Méditerranéens publiait un numéro consacré à une réflexion critique sur l'état de la production en sciences sociales sur et dans les sociétés arabes.

Dès l'origine, la revue se distinguait, à la différence de la plupart des revues consacrées aux études sur le monde arabe et l'islam, par une posture triplement originale :
- les sociétés arabes y étaient abordées du point de vue des sciences sociales (anthropologie, sociologie, socio-linguistique) alors même que l'immense majorité des publications les concernant restent le plus souvent prisonnières soit d'une approche par le politique, soit des sciences orientalistes classiques, islamologie et histoire,
- elles étaient placées dans une perspective comparative au sein de l'ensemble méditerranéen, ce qui contribuait puissamment à échapper à l'essentialisme islamisant,
- il était systématiquement fait appel aux chercheurs de l'autre côté de la Méditerranée, par ailleurs majoritaires dans le comité de rédaction.

Il était donc tout naturel que la rencontre organisée en septembre 1990 à l'initiative de Fanny Colonna soit publiée dans les pages de la revue.

Le fil conducteur du recueil est donc l'analyse des conditions historiques de production du savoir sur les sociétés arabes. L'ensemble est construit en deux volets :
- Le premier volet, historique, fait un retour en arrière sur la première phase d'émergence de la réflexion sociale, dès le 19ème siècle en Egypte, avec les contributions de Mustafa al-Ahnaf ("Sur quelques durkheimiens arabes"), François Ireton (sur l'origine de la statistique sociale en Egypte) et Alain Roussillon (sur la relation entre réformisme et sciences sociales en Egypte, avec une anlyse critique de ce qu'il désigne sous le nom de "paradigme réformiste") ; ce premier volet introduit en outre une comparaison très éclairante avec l'histoire des sciences sociales en Inde, sous la plume de Roland Lardinois.
- Le second volet, le plus important, est consacré à un état de l'art aujourd'hui ; il déplace le centre de gravité vers l'ouest de la Méditerranée, avec plusieurs contributions sur l'Algérie et le Maroc, de chercheurs maghrébins, et surtout il réintroduit la production française dans le champ de la réflexion. Il est frappant que dans cette seconde partie, à la réflexion critique (et il faut bien le dire, assez noire) des chercheurs maghrébins sur l'état de la recherche dans leurs pays, répond une réflexion en miroir, sinon symétrique (les problèmes ne sont évidemment pas les mêmes) de chercheurs français sur la production française. Est-ce la position particulière de Fanny Colonna, à la fois d'ici et de là, qui explique qu'elle ait choisi de ne pas intervenir personnellemnt dans le débat, en se limitant à une présentation du dossier ?

Les contributions proviennent donc à la fois de chercheurs arabes et français, résidant et travaillant les uns et les autres soit en France soit en pays arabe. Mais si l'on retrouve français et arabes de chaque côté de la Méditerranée, au point qu'Alain Roussillon peut affirmer (p. 270) que "le brouillage des attaches institutionnelles et la construction de positions d'exterritorialité ou d'autonomie de la recherche par rapport au politique" a permis d'écarter la question lancinante de la "non cumulativité de deux systèmes de savoirs" qui tendent souvent à s'ignorer, il est tout de même frappant que se dégagent ici deux sous-ensembles, le Maghreb et l'Egypte, à l'égard desquels la position des chercheurs n'est pour le moins pas vraiment la même : d'un côté, l'Egypte n'est

abordée que d'un point de vue historique, et par des chercheurs français, de l'autre le Maghreb, à l'inverse, n'est traité que par des chercheurs maghrébins (certains travaillant en France, d'autre au Maghreb), tandis que deux contributions de chercheurs français s'attachent à l'analyse de la production française en la matière. Que les chercheurs français travaillant en pays arabes, puisse se faire dans une certaine mesure, grâce à leur intense fréquentation des milieux intellectuels locaux, les relais "de positions endogènes" comme nous l'affirme Alain Roussillon, n'interdit pas de regretter ce déséquilibre. Sans doute, reflète-t-il pour une part un biais linguistico-historique (la francophonie, partagée avec les chercheurs du Maghreb, beaucoup plus faible en milieu égyptien). Il est tout de même dommage que l'aire de culture et d'influence anglo-saxonne ne soit pas du tout représentée, d'autant plus qu'elle n'était pas absente de la rencontre initiale.

Il ressort de l'ensemble que l'état de crise dans lequel se débat la sociologie arabe, provient, dès l'origine, de sa difficulté à maîtriser son rapport au politique : soit qu'elle ait opté, dans un premier temps, pour un scientisme positiviste, qui lui faisait refuser tout engagement politique mais du même coup lui ôtait son rôle critique, soit qu'elle s'engage, aujourd'hui, dans une politisation excessive, qui lui interdit de développer un discours scientifique autonome. Mais la source de cette difficulté ne provient-elle pas de la conjonction particulière de l'endogène et de l'exogène que vivent les sociétés arabes, qui oblige les sociologues à affronter l'exigence contradictoire d'une critique sur deux fronts, en étant eux-mêmes pris au piège d'une identité double, qui fait d'eux des espèces de zombis, ne sachant plus ce d'où ils sont ni ce qu'ils sont vraiment. D'où le caractère à la fois impossible et pourtant indispensable du travail de réflexion sur soi dont ce recueil présente une première tentative ; ses insuffisances et ses limites même sont la preuve de la nécessité de le poursuivre de toute urgence.

Elisabeth Longuenesse

OUVRAGES RECUS

DUMAS, Marie-Lucy (sous la direction de)
Méditerranée Occidentale, Sécurité et coopération
Fondation pour les Etudes de Défense Nationale
Paris, 1992 (262 p.)

"En Méditerranée occidentale, les quatre de l'Europe du Sud (Portugal, Espagne, France et Italie) et les cinq de l'Union du Maghreb Arabe (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie et Libye) ont développé, depuis de nombreuses années, des relations particulières dont on connaît bien les déséquilibres. Mais on connaît moins bien ce que ces pays peuvent avoir ou mettre en commun en matière d'économie, de droit, de gestion des ressources, etc. ou bien en matière de sécurité dans la zone.

Les réalisations concrètes et les propositions communes passent par une meilleure connaissance des uns et des autres, par l'identification et le démontage des images et des préjugés qui entravent coopération et sécurité, et par la mise en valeur des initiatives à cet égard. Plus que dans toute autre région, mentalités et relations ont une influence réciproque. Dans un environnement rendu plus clair par la fin de la guerre froide, mais en pleine mutation, les dix prochaines années sont ouvertes à l'alternative : aggravation ou réduction des différences entre les deux rives de la Méditerranée. La volonté politique est nécessaire de part et d'autre pour que cet enjeu majeur - la sécurité par la coopération et la démocratie - devienne la préoccupation prioritaire des Européens et des Maghrébins."

L'ouvrage rassemble les premiers travaux du Groupe d'études et de recherches sur la Méditerranée et le Moyen-Orient (GERMMO) de la Fondation pour les études de défense nationale. Construit en trois parties : "Une communauté d'intérêts", "Les voies du partenariat", "Vers une sécurité commune", il regroupe les contributions d'auteurs en provenance de plusieurs pays de Méditerranée occidentale, au côté des chercheurs du GERMMO et de la Fondation pour les Etudes de Défense Nationale.

KIMMERLING Baruch, MIGDAL Joel.
Palestinians, The Making of a People,
New York, Macmillan Inc., The Free Press, 1993 (396 p.)

L'identité palestinienne s'est construite à travers trois révoltes qui ont jalonné l'histoire des Arabes de Palestine tout au long des 19ème et 20ème siècle : en 1834, contre l'occupation égyuptienne, en 1936, contre l'occupation britannique, et enfin, à partir de 1987, l'Intifada. Tel est le fil conducteur de cet ouvrage, construit en trois parties et deux grandes périodes :
- d'une révolte à l'autre, 1834-1936
- le désastre et la dispersion après 1948,
- la longue marche vers la reconstitution d'une nation.

Une chronologie détaillée et un index font de l'ouvrage un très utile outil de travail.

KABBANI Oussama.
The reconstruction of Beirut. Collection Prospects for Lebanon, Centre for Lebanese Studies, Oxford.

Ce petit livret (75 pages), rend compte d'un séminaire organisé par le CLS à Londres au *Town and Country Planning Association* en mars 1992. Le texte reprend les thèmes du débat et y ajoute une analyse critique de certains textes parus depuis lors. Ecrit dans un style à la fois synthétique et précis, il représente le premier texte rendant compte

des débats sur ce sujet en langue anglaise. Oussama Kabbani est membre de la *Boston Redevelopment Authority*, organisme américain local de planification urbaine.

Collectif
L'occasion perdue dans la reconstruction de Beyrouth, (AR). Collectif, 1992, sans indication de maison d'édition, 167 pp.

Ce travail de dix intellectuels libanais, N. Beyhum, K. Hamdan, G. Corm, J. Tabet, T. Chambour, A. Salam, Z. Akl, P. Khoury, T. Choueiry, B. Bsat, aux appartenances multidisciplinaires et multicommunautaires est la première critique systématique des projets actuels de reconstruction et la première proposition de solutions alternatives. Publié à frais d'auteurs. Disponible à la librairie Avicenne, Paris.

The BEIRUT Review,
A Journal on Lebanon and the Middle East

Revue semestrielle d'environ 300 pages, en langue anglaise, contenant des articles spécialisés, des documents, des bibliographies et une chronologie sur le Liban et le Moyen-Orient.
Publiée par le *Lebanese Center for Policy Studies* à Beyrouth (POBox 55215, Sin al-Fil, Lebanon / ou à Chypre : Box 4101, Nicosia, Cyprus).
4 numéros parus.
Fondée en 1991. Rédacteur en chef : Paul Salem.